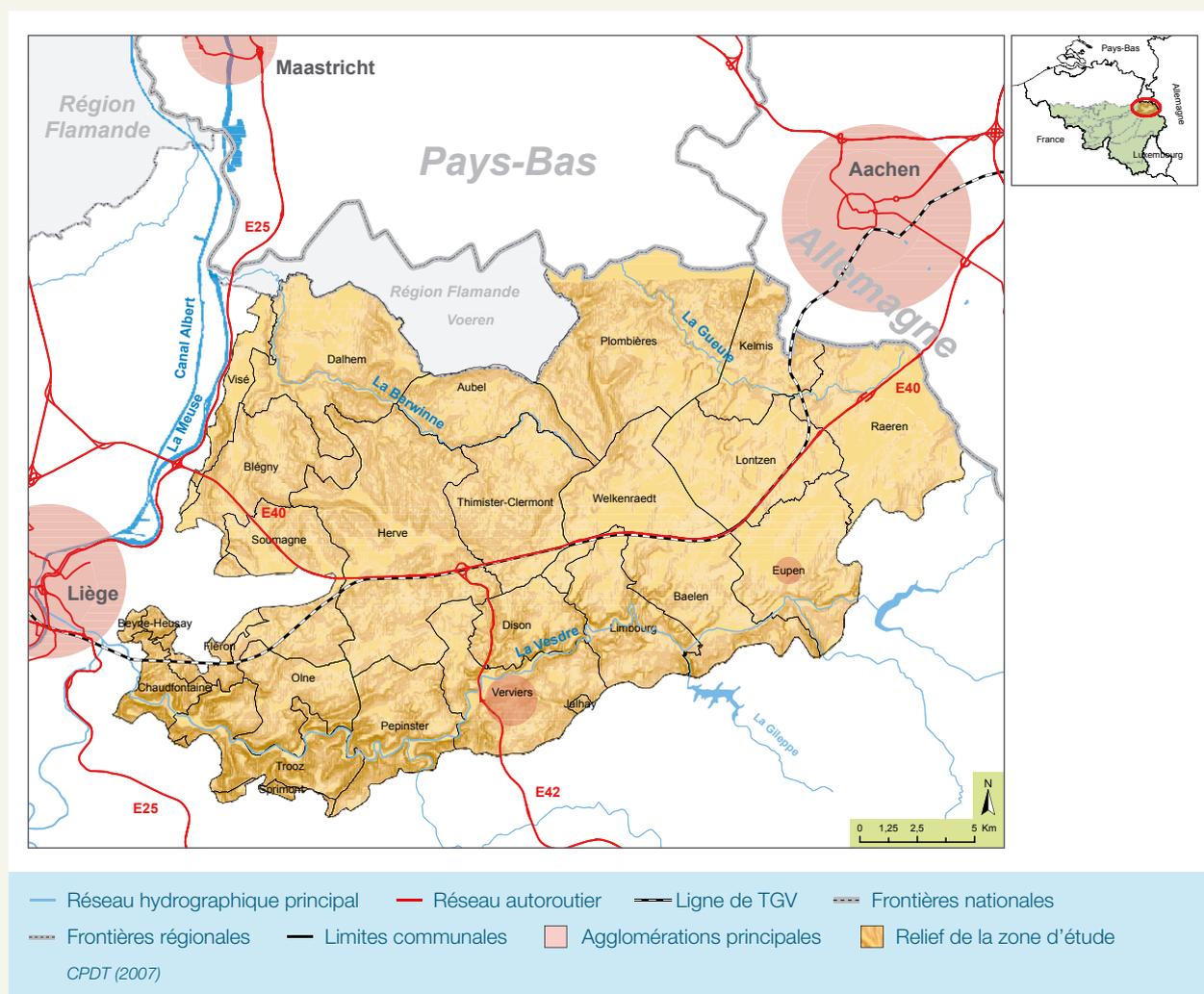


L'ensemble  
paysager de  
L'Entre-Vesdre-  
et-Meuse

# L'Entre-Vesdre-et-Meuse

## Un plateau limité par deux grandes vallées et trois frontières politiques

A la bordure nord-est de la Wallonie, l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse correspond globalement à un moyen plateau disséqué par de nombreux cours d'eau, affluents de la Vesdre et affluents de rive droite de la Meuse. Les deux grandes vallées de la Meuse et de la Vesdre limitent l'ensemble paysager à l'ouest et au sud. Les autres limites sont administratives avec au nord la Flandre et les Pays-Bas et à l'est l'Allemagne. L'ensemble paysager regroupe, en tout ou partie, vingt-trois communes wallonnes. Les habitants de quatre d'entre elles sont rattachés à la Communauté germanophone dont la capitale, Eupen, se situe dans le territoire considéré.



## Entre-Vesdre-et-Meuse ou Pays de Herve ?

Des générations d'écoliers ont appris que cette région s'appelle le Pays de Herve. Sur les cartes des atlas de géographie, selon les époques et les critères utilisés, certains détails diffèrent, comme les contours. Le versant est de la vallée de la Meuse, assez raide avec ses 120 mètres de dénivellation, est une limite assez constante. Mais les limites de l'agglomération urbaine et industrielle de Liège varient, particulièrement le long de l'ancienne chaussée (la Nationale 3) qui relie Liège et Aix-la-Chapelle. Quant à la vallée de la Vesdre, anciennement industrialisée à partir de la ville de Verviers, elle est souvent exclue du Pays de Herve. Pour cet atlas des paysages, elle est comprise jusqu'en aval de Chaudfontaine. Le rebord du talus boisé de l'Ardenne constitue la limite visuelle de l'ensemble paysager.

Dans la partie centrale du plateau, autour de la ville de Herve, on peut observer un type de paysage rural peu répandu en Wallonie : le bocage qui évoque l'image de prairies entourées de haies. Pour les géographes, il s'agit de : « *paysage composé de prairies, voire de champs, enclos de haies et séparés par des chemins, parfois creux, représentatif d'une appropriation individuelle des terres, surtout depuis le 18<sup>e</sup> siècle, bien que certains bocages soient nettement plus anciens. Le bocage est typique de l'Europe occidentale, de l'Ecosse à l'Irlande et à l'ouest français. Il est souvent dégradé du fait des transformations contemporaines de l'agriculture productiviste* » (Vandermotten C. et al., 2007).

## Entre-Vesdre-et-Meuse, une appellation discutée

Lorsqu'il est demandé<sup>1</sup> aux acteurs locaux de décrire les paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, il s'avère difficile pour eux de se rattacher à cette appellation et aux limites géographiques qu'elle suppose.

« *L'Entre-Vesdre-et-Meuse, c'est trop vaste, c'est un no man's land.* »

« *C'est trop global de dire Entre-Vesdre-et-Meuse (...) ça ne me parle pas.* »

« *Il y a plein d'identités différentes. Il y a beaucoup de différences au niveau des langues, des cultures, du folklore.* »

Le périmètre paysager de référence est en général plus restreint. Ainsi, les répondants localisés aux alentours du plateau de Herve utilisent les appellations plus usuelles que sont le « Pays de Herve » ou le « Plateau de Herve ». Des acteurs d'Aubel et de Thimister préfèrent comme point d'ancrage la ligne 38, alors que pour d'autres c'est la vallée la plus proche qui est considérée comme unité paysagère à laquelle se rattacher : la vallée de la Gueule pour Plombières, celle de la Berwinne pour Aubel.

Les limites proposées pour le sud du territoire ne font pas l'unanimité. Ainsi, Verviers n'est pas toujours intégré dans le périmètre de discussion, de même que la Vesdre n'est pas reconnue comme une limite d'un territoire paysager et identitaire.

« *La Vesdre est peu évocatrice pour le Blégnytois ; la Vesdre est plutôt associée à Verviers où il ne se dirige pas naturellement. On ira plutôt vers Visé, vers Liège.* »

C'est le même cheminement pour la commune de Plombières, plus concernée par la Meuse, et qui se sent des affinités au-delà des frontières nationales, jusqu'au Limbourg hollandais.

<sup>1</sup> Voir le chapitre « Des regards sur les paysages »

« La Meuse est une référence, mais pas la Vesdre. Plutôt la Gueule ».

« C'est important l'idée que ce territoire, sa culture, la manière de vivre, ses paysages, ne s'arrêtent pas à la frontière. »

Au nord cette fois, il apparaît clairement que les Fourons (Voeren) sont pris en compte en termes paysagers par les mandataires communaux et les associations. C'est lors de l'établissement de la frontière linguistique en 1963 que les six villages qui constituent aujourd'hui la commune de Fourons ont été transférés de la province de Liège à la province flamande du Limbourg. Ceci provoqua une véritable polémique au sein de la population. Les années ne semblent pas avoir atténué le sentiment d'attachement à cette portion du territoire.

« Les Fourons, c'est dommage qu'ils ne fassent pas partie de l'étude, on y est fort attaché. »

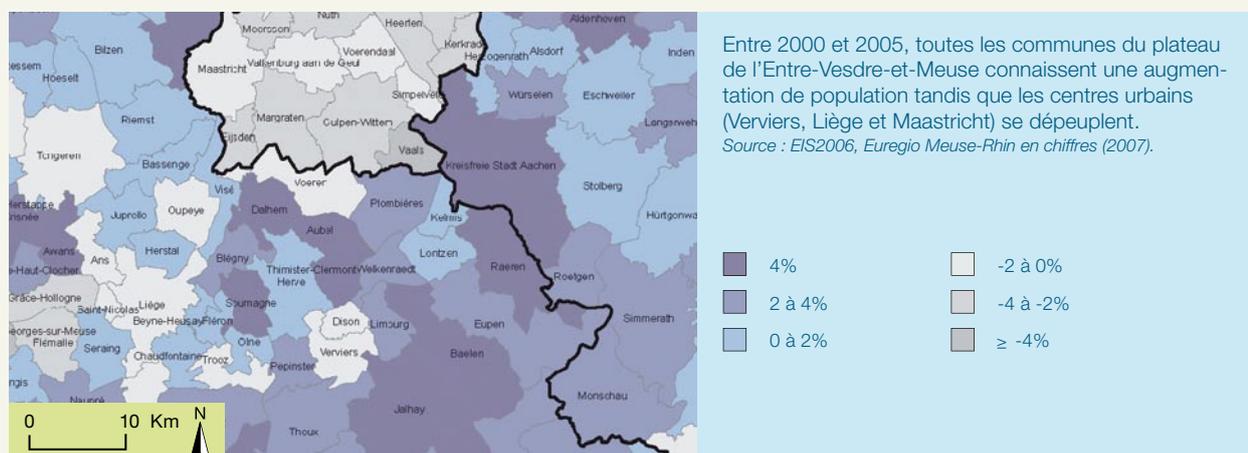
Quant à l'image du Pays de Herve, il ressort des interviews qu'elle ne résonne pas pour tous de la même manière. Certains la considèrent comme un héritage, un patrimoine, une identité forte ; d'autres ne s'y retrouvent pas ou encore la trouvent en danger ou en perte de vitesse (ce qui n'est pas incompatible).

« La notion de Pays de Herve a perdu de sa puissance ces dernières décennies. »

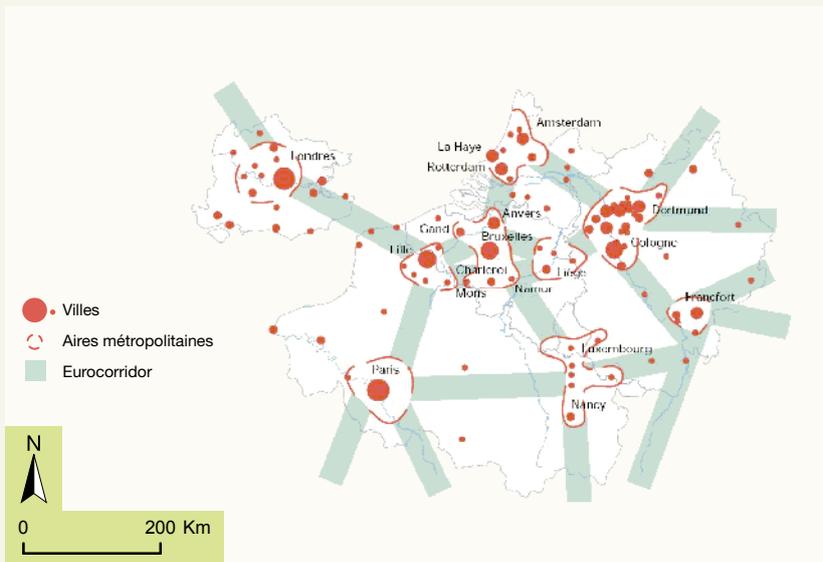
Ainsi, le Pays de Herve n'existe pas avec la même intensité dans l'esprit des personnes interrogées, mais il semble que depuis les années quatre-vingts, ce terroir prend de plus en plus d'ampleur symbolique et que « plus il disparaît, plus on en parle » (Hanssen A., 1994).

## Un territoire transfrontalier situé entre trois métropoles

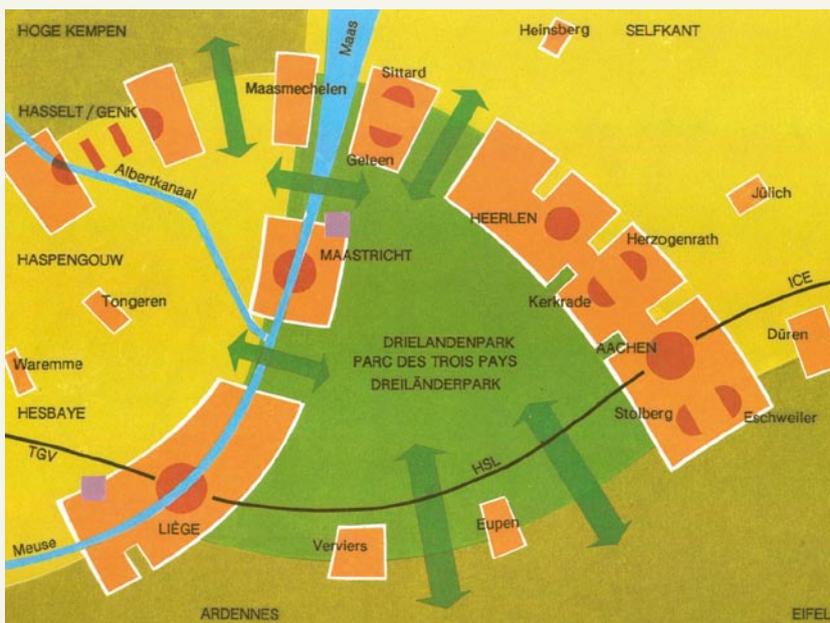
Au sein des zones densément peuplées de l'Europe du nord-ouest, l'Entre-Vesdre-et-Meuse se situe dans la sphère d'influence de trois métropoles régionales, Liège, Aix-la-Chapelle et Maastricht. Cette situation est à l'origine d'une importante périurbanisation qui influence en profondeur les paysages de l'ensemble paysager. Cette périurbanisation se marque en effet par la création de nouveaux lotissements ainsi que de nombreuses zones d'activités économiques et commerciales qui s'installent en dehors des anciens noyaux d'habitat. Cette évolution, toujours en cours, est soutenue par la construction d'un réseau de voies de communication rapide. En 2003, la population totale de l'ensemble paysager était d'environ 213.000 habitants.



L'Entre-Vesdre-et-Meuse se situe au cœur d'une Région européenne, l'Euregio Meuse-Rhin, qui concrétise un partenariat de coopération transfrontalière entamé dès les années septante. L'Euregio Meuse-Rhin est souvent assimilée à ses principaux pôles urbains qui lui ont donné le nom de MHAL, initiales des agglomérations Maastricht/Heerlen, Hasselt/Genk, Aix-la-Chapelle et Liège. En 1993, une vision commune pour l'évolution de cet espace transfrontalier a été concrétisée par l'adoption d'une « Perspective de développement spatial ». Celle-ci projette l'Entre-Vesdre-et-Meuse dans un ensemble appelé « Parc des Trois Pays », espace ouvert, poumon vert dans un environnement urbanisé.



Comme ses territoires voisins - et particulièrement le Limbourg hollandais - l'Entre-Vesdre-et-Meuse est passé d'une situation périphérique nationale à une position très favorable dans le réseau urbain européen, entre la Randstad Holland, le bassin de la Ruhr et le triangle Bruxelles/Anvers/Gand.  
 Source : SDER (1999).



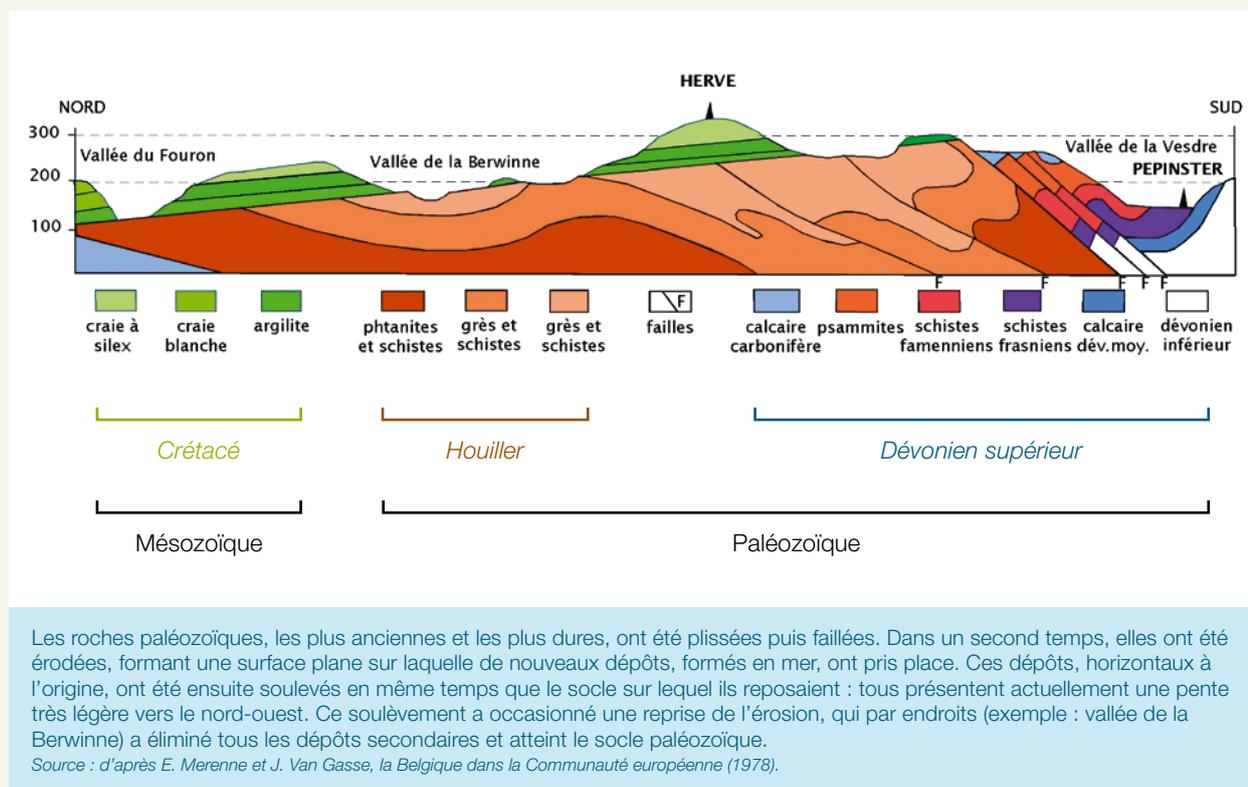
L'idée centrale de la Perspective de développement spatial du Projet MHAL est celle d'un parc régional urbain : il s'agit d'éviter la création d'un conglomérat urbain en gardant des zones tampons et des espaces ouverts, en maintenant la différenciation et la complémentarité des villes, en préservant et renforçant le cœur vert, sous forme de Parc des Trois Pays.  
 Source : Commission internationale de coordination (1993).

## Les paysages actuels, révélateurs de la diversité du sous-sol

Des caractéristiques paysagères importantes du plateau de l'Entre-Vesdre-et-Meuse sont liées à la nature du sous-sol et plus particulièrement à l'existence d'une formation de roches crayeuses. Celle-ci s'étend sur une grande partie de la moitié nord de l'ensemble paysager et recouvre des formations de roches plus anciennes et plus dures qui affleurent, quant à elles, dans la moitié sud de l'ensemble. Au cœur du plateau, suivant l'axe Herve/Henri-Chapelle, la formation crayeuse s'individualise dans le paysage. Elle constitue en effet la crête principale qui culmine à 354 mètres, sorte d'épine dorsale orientée sud-ouest/nord-est, séparant les bassins versants de la Meuse et de la Vesdre.

S'étendant vers le nord depuis la crête, la craie très fissurée surmonte une couche d'argile située à faible profondeur. Cette couche forme une barrière imperméable, de sorte que la craie retient une nappe aquifère superficielle à l'origine d'un réseau hydrographique assez dense. Pour rejoindre la Meuse toute proche mais qui coule près de trois cents mètres en contrebas (à cinquante-trois mètres d'altitude à Lixhe), les principaux cours d'eau du nord de l'ensemble se sont enfoncés profondément. Ils ont ainsi atteint les schistes tendres du socle sous-jacent dans lesquels ils continuent à creuser leurs vallées. Celles-ci sont séparées par des interfluvies assez raides, souvent boisés, qui animent les paysages. Les formations schisteuses ont donné lieu à une exploitation souterraine de houille que rappellent aujourd'hui quelques vestiges saillants, les terrils. A l'est de l'ensemble, dans la vallée de la Gueule près de Kelmis (La Calamine), l'exploitation d'un minerai de zinc a laissé des excavations et des crassiers, les haldes calaminaires, colonisées par une végétation spécifique qui leur est inféodée.

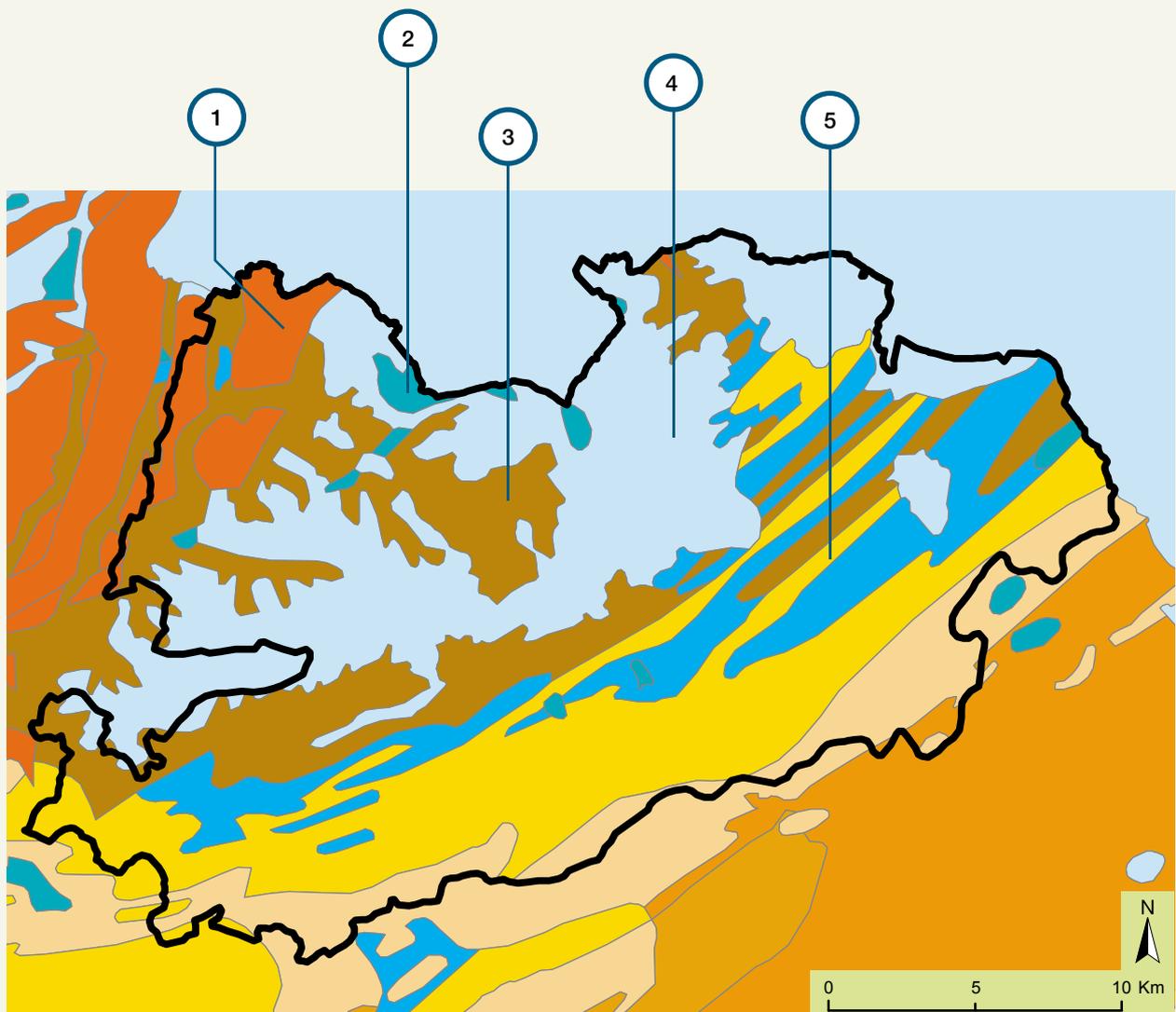
### Coupe schématique du sous-sol du Pays de Herve



## Nature du sous-sol

- ① Dépôts de limons fertiles permettant les grandes cultures.
- ② Argiles à silex issus de la décomposition de la craie.
- ③ Schistes du socle paléozoïque affleurant suite à l'érosion de la craie par les ruisseaux.
- ④ Couche de craie perméable recouvrant le socle des roches paléozoïques. A sa base, une argile imperméable retient l'eau. Celle-ci s'évacue à hauteur du contact craie/argile dans les vallées. On trouve ainsi des sources alignées sur le niveau imperméable, vers 175 mètres d'altitude.
- ⑤ Différents bancs de roches paléozoïques affleurant en alternance suite à leur plissement et à l'érosion des couches plus récentes qui les surmontaient.

CPDT (2007). Source : sur base de la carte géologique 1/300.000.



 sable, argile (silex)	 craie, marne, tuffeau	 schiste (grès)
 sable, limon, argile, tourbe, gravier	 grès, schiste, calcaire	 schiste, phyllade
 calcaire	 phyllade (quartzite)	 schiste, phyllade, grès

Des replats étagés individualisent le nord-ouest de l'ensemble paysager. Il s'agit de différents niveaux de terrasses qui témoignent des anciens cours de la Meuse et des phases successives de son enfoncement. Les différents dépôts horizontaux de graviers qu'elle a abandonnés sont recouverts par un manteau de dépôts limoneux, épais de plusieurs mètres, qui donnent des sols très fertiles semblables à ceux de la Hesbaye.

Au sud de la ligne de crête principale, les craies ont été totalement érodées. Ce sont les roches dures plus anciennes qui affleurent, essentiellement des calcaires et des grès. Alignées en bandes parallèles orientées sud-ouest/nord-est, ces roches plissées et faillées sont à l'origine de sols plus variés.

Là aussi les ruisseaux ont fortement entaillé les bancs rocheux pour rejoindre la Vesdre. Celle-ci a en effet creusé un profond sillon en s'enfonçant dans le socle paléozoïque. Par leur forme et leur amplitude, ses méandres témoignent des différences de résistance et de l'orientation de la schistosité des différentes roches qu'elle rencontre sur son parcours. Dans la région de Verviers par exemple, la Vesdre a pu élargir sa vallée dans les schistes. Les pentes plus adoucies et boisées de son coteau de rive gauche, au sud, marquent la limite avec le massif ardennais.

La craie au nord et le calcaire au sud sont à l'origine de phénomènes karstiques par endroits bien perceptibles. Dans le paysage, ils se traduisent surtout par différents accidents du relief, notamment des dépressions qui témoignent de leur dissolution en profondeur. Des rideaux de glissement sont aussi observés. Ils sont liés à l'instabilité des sols argileux engendrés par la craie. Ce sont ces sols, ainsi que ceux issus des schistes, des argiles humides, qui vont se révéler médiocres pour la culture mais excellents pour les herbages.

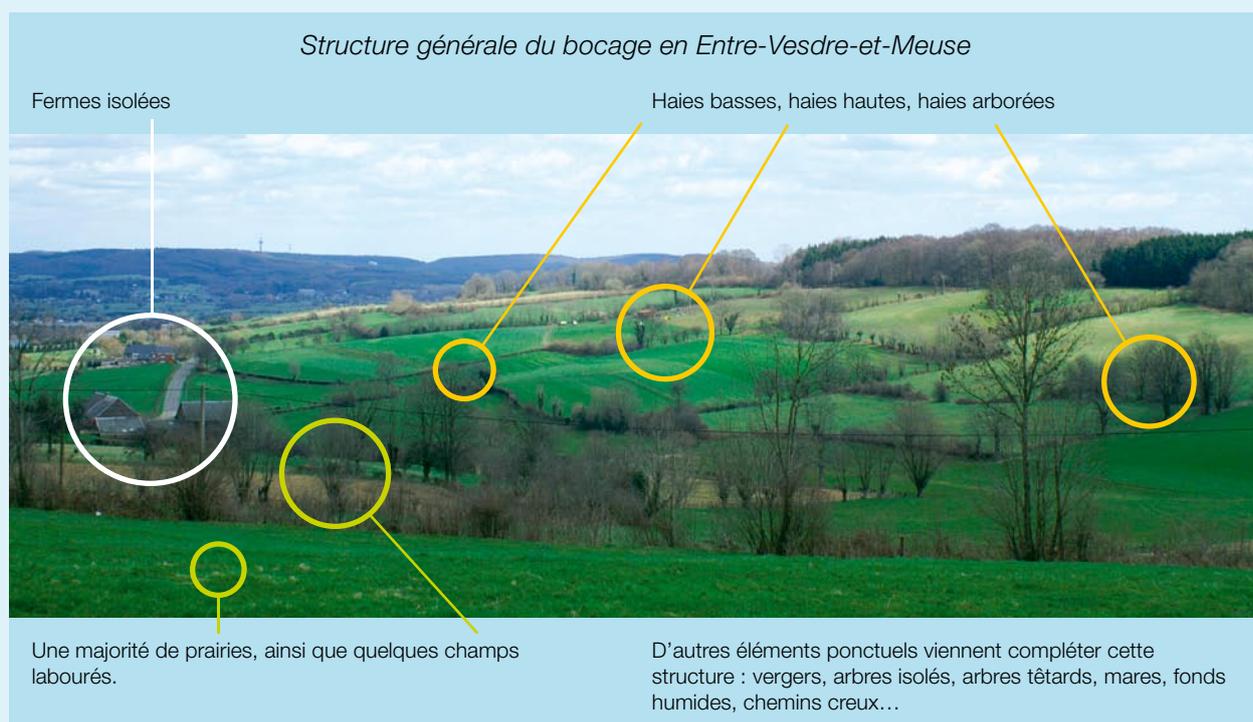
Les matériaux du sous-sol (calcaire et argile essentiellement, mais aussi des grès) ont été exploités dans de nombreuses carrières et ont été valorisés en combinaison dans les constructions anciennes. Les noyaux villageois révèlent ainsi souvent, par les matériaux utilisés, les roches sous-jacentes.



Les formes de relief liées au calcaire sont souvent ponctuelles dans le paysage. Ici, une dépression aussi appelée doline, à proximité de la crête principale. Elle témoigne d'un effondrement en sous-sol, l'eau ayant dissous la roche calcaire.

## Le bocage en Entre-Vesdre-et-Meuse

La spécificité des paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse est souvent liée à la présence de bocages. Ceux-ci recouvrent toutefois des réalités diversifiées.



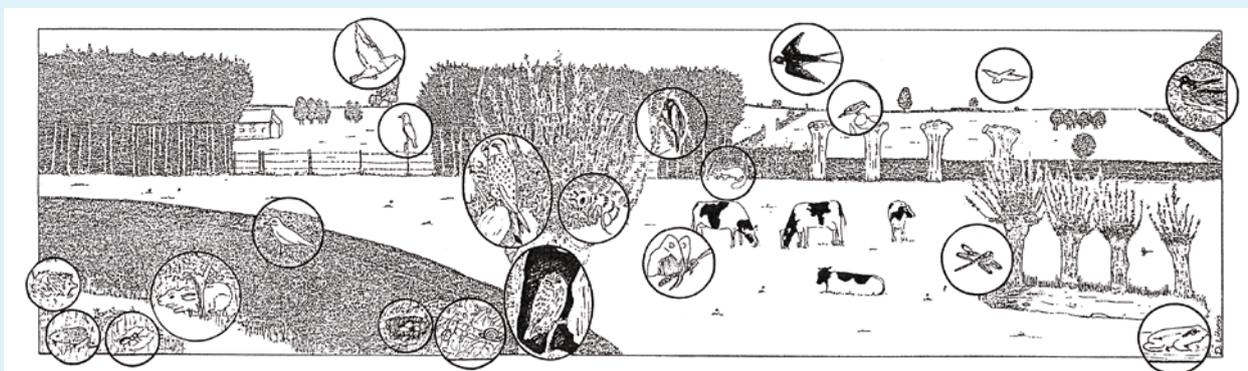
Au moment de la généralisation de leur installation, entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, les haies de l'Entre-Vesdre-et-Meuse étaient destinées à contenir le bétail. Les espèces sélectionnées étaient donc défensives : aubépines, houx, prunelliers... A cette époque, comme la terre était un bien précieux, la haie était étroite ; le charme et le noisetier servaient à l'étoffer par tressage de leurs branches. Ces essences sont encore majoritaires aujourd'hui.



Comme les lisières, les haies et les vergers hautes tiges peuvent procurer nourriture, couvert et refuge à une faune très variée d'oiseaux, insectes, reptiles et petits mammifères au cours des différentes saisons (baies en hiver, par exemple) et tout au long de leur évolution au cours des ans. La présence de vieux arbres le plus souvent creux, qu'il s'agisse d'arbres de haut jet, d'arbres têtards ou des fruitiers de verger, augmente encore la potentialité d'accueil de la faune. Le maillage du paysage par les haies permet également la circulation des espèces, tant végétales qu'animales, surtout si des mares, des prairies de fauche tardive, des arbres isolés, un ruisseau... sont présents.



Traditionnellement, la haie faisait entièrement partie du système de production agricole par plusieurs fonctions complémentaires à celle de clôture qui lui était initialement dévolu : régulation hydrique, climatique, production de bois, de fruits, ainsi que réservoir d'espèces auxiliaires, luttant naturellement contre les ravageurs des cultures voisines.



Dans le bocage, les oiseaux et les petits mammifères sont les acteurs d'un spectacle permanent.  
 Dessin : D. Liégeois, dans *Nos paysages ruraux entre passé et avenir, une réflexion sur le bocage du Pays de Herve* (1989).



Dans la partie centrale de l'ensemble paysager, le réseau dense de haies, les prés au maillage serré et la forte dispersion de l'habitat témoignent encore de l'installation très ancienne et très dense du bocage. On y trouve également quelques vergers, introduits plus tard.



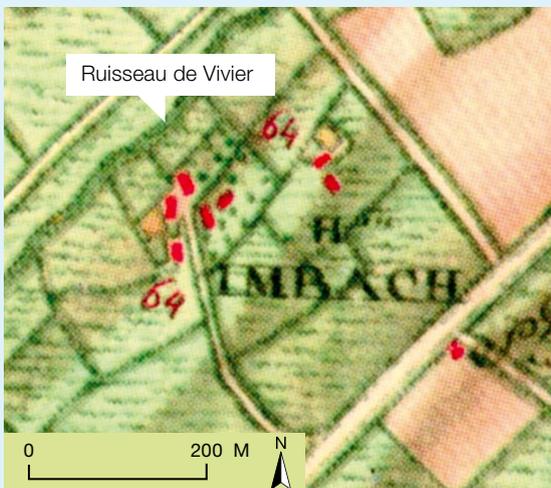
A l'est, le bocage présente de plus grandes mailles, parfois entourées de haies basses soigneusement taillées, souvent de piquets et fil de fer. Dans cette partie de l'ensemble paysager, les mares, les fonds humides et les arbres têtards sont nombreux.



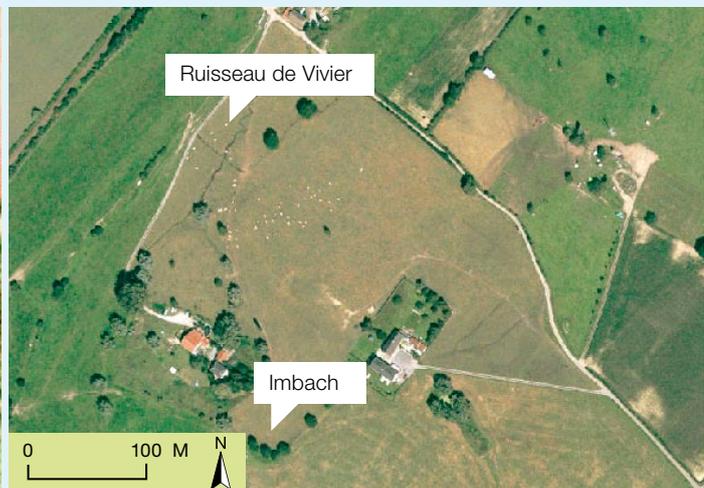
Même quand les haies ne sont pas très présentes, de nombreux arbres, dont des saules têtards, participent à l'animation du paysage.



L'évolution de l'agriculture depuis 1950 met toutefois en péril le patrimoine bocager, dont la structure se simplifie à grande vitesse. En témoigne le contraste entre la carte de Ferraris (1777) et la photographie aérienne (entre 1994 et 2001) sur laquelle de nombreuses haies ont disparu.



Source : extrait de la carte du cabinet des Pays-Bas autrichiens, Carte de Ferraris (1777), Crédit communal de Belgique (1965).

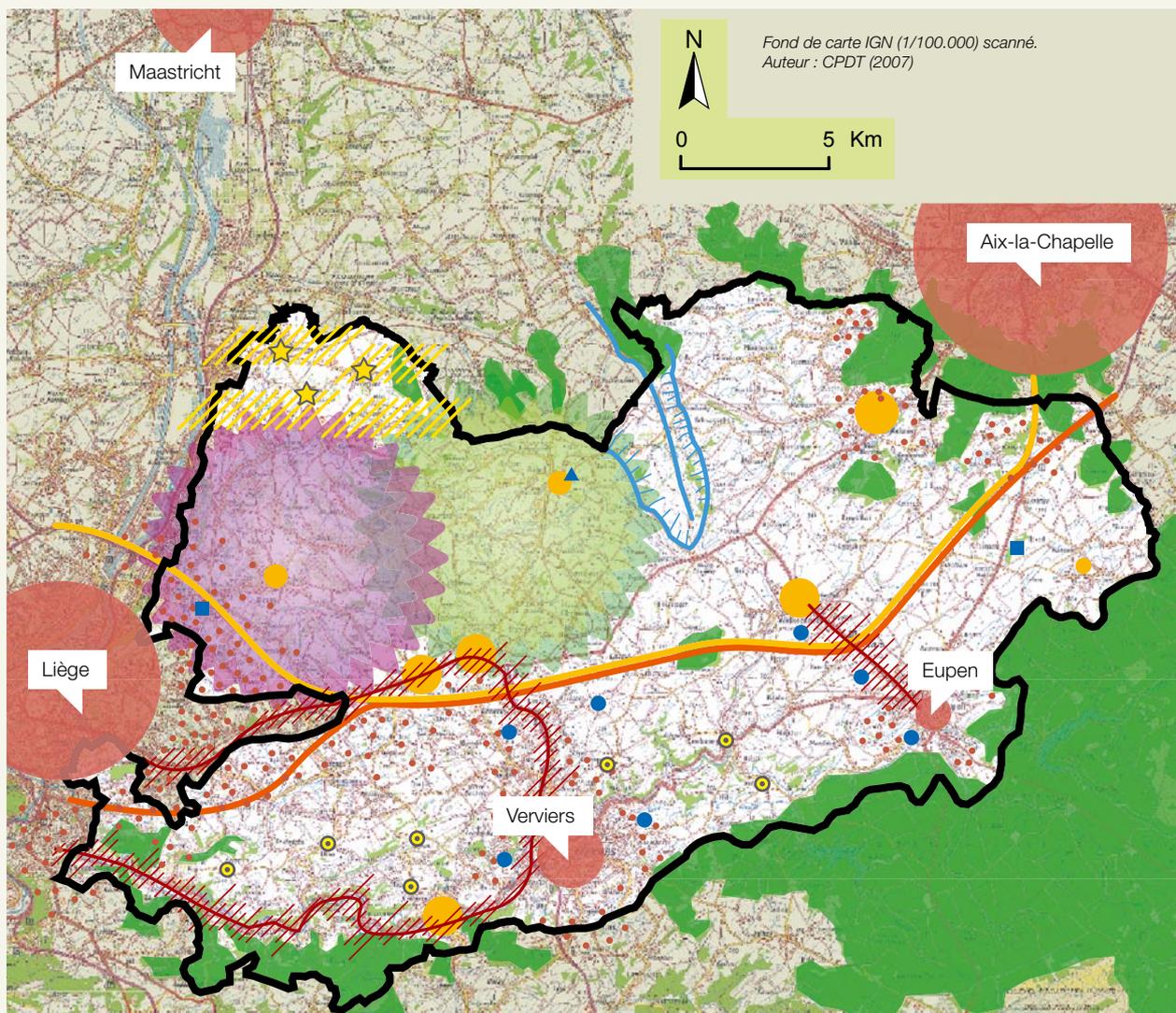


Source : PPNC (1997).

## Les paysages actuels, caractéristiques et tendances

La carte suivante fait ressortir les principales caractéristiques et tendances des paysages actuels de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Les éléments qui y sont repris sont de nature et d'origine variées. Ils peuvent avoir un effet structurant ou désstructurant sur le paysage. Les différences d'époque, de nature et de qualité, ont été ignorées au profit du seul critère de l'effet sur les paysages actuels, que cet effet soit positif ou négatif.

Cette carte n'est donc pas basée sur un critère temporel (importance historique, pérennité...). Des structures récentes comme l'autoroute et la ligne de train à grande vitesse sont reprises au même titre que la zone d'implantation historique des vergers. Par ailleurs, aucun mode d'occupation du sol n'a été privilégié. Si les zones boisées sont mises en évidence, c'est pour le rôle structurant qu'elles peuvent jouer dans un paysage constitué en majorité de prairies. Les principales zones urbaines sont, quant à elles, soulignées en raison de leur emprise croissante dans le paysage et des modifications rapides qu'elles ont entraînées ou sont susceptibles d'induire dans un futur proche.





## *Principaux pôles urbains et pressions de l'urbanisation*

En rouge, sont représentés les principaux pôles urbains ainsi que les pressions qu'ils exercent sur le paysage.

Trois agglomérations importantes, extérieures à l'ensemble, ont un effet significatif sur les paysages de l'ensemble paysager : Liège, Maastricht et Aix-la-Chapelle.

Le développement oriental de l'agglomération liégeoise a progressivement gagné le plateau suivant des axes préférentiels. Des zones de pressions, représentées par des petits points rouges, prolongent l'agglomération de Liège le long de la N3, qui emprunte la ligne de crête pour traverser l'ensemble paysager. Cette voie de communication est densément construite jusque Battice. C'est le lieu d'un développement urbain, linéaire, hybride, très sensible aux changements économiques et sociaux. Elle constitue un paysage construit spécifique. La pression de Liège se matérialise aussi sous la forme d'une périurbanisation diffuse à vocation résidentielle (Blégny, Soumagne...).

La ville d'Aix-la-Chapelle est séparée de l'ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse par une couronne boisée à cheval sur la frontière belgo-allemande. Néanmoins, son influence se perçoit de l'autre côté de la frontière avec le développement de noyaux urbains blottis dans la forêt, comme Kelmis (La Calamine) et Gemmenich.

Au nord, la ville de Maastricht et plus largement la politique très restrictive adoptée par les Pays-Bas en matière d'occupation des sols soumettent l'ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse à une forte pression foncière.

Deux autres pôles urbains sont situés à l'intérieur de l'ensemble : Verviers et Eupen.

L'agglomération verviétoise est marquée par la présence de l'autoroute E42, à la fois par ses tronçons en viaduc, par les vues qu'elle offre sur les alentours ainsi que par le développement résidentiel et économique qu'elle a favorisé. L'axe Eupen-Welkenraedt s'apparente aujourd'hui pleinement à un paysage urbanisé. Il se caractérise par la succession de halls commerciaux le long de la N67 qui relie les deux pôles urbains.



## *Pôles urbains secondaires*

A côté des grandes villes, les petits pôles urbanisés, en orange, constituent des pôles locaux d'attraction et de développement (Aubel, Blégny, Pepinster, Welkenraedt...). Leur morphologie et leur importance sont variables. Ils présentent des paysages intra-urbains qui les singularisent (église, site minier, gare, rue centrale...). En tant que points de passage privilégiés, ils influencent par ailleurs la perception que l'on peut avoir du paysage qui les entoure.



### *Structures villageoises héritées*

En jaune, sont reprises des entités villageoises dont la structure groupée ancienne est encore bien perceptible aujourd'hui. Même si elles présentent des extensions d'habitat récentes le long des voiries d'accès, la présence de cette structure ancienne est encore bien identifiable.

On distingue les villages dont le finage est du type « openfield », principalement au nord-ouest, de ceux qui sont apparentés au bocage, au centre et au sud de l'ensemble.

La valeur patrimoniale de certaines de ces structures villageoises héritées est reconnue ; c'est le cas pour Soiron par exemple, mais une grande partie d'entre elles ne bénéficie d'aucun statut de protection légale.



### *Zones boisées*

Certaines zones boisées jouent un rôle paysager marquant. On peut distinguer trois grandes entités.

1. La zone boisée qui limite l'ensemble au sud. Cette bande, interrompue par l'habitat urbain de la ville de Verviers, est constituée du coteau du versant gauche de la Vesdre à l'ouest et du contrefort ardennais à l'est.
2. Au nord, les lignes de boisements presque parallèles qui suivent la topographie et les écoulements nord-ouest de la Gulp, de la Voer, de la Berwinne...
3. Enfin, la bordure boisée qui marque le sud-ouest d'Aix-la-Chapelle.



### *Zone bocagère*

Si la structure bocagère caractérise encore une bonne partie de l'ensemble paysager, cette zone est identifiée comme celle où le bocage est le plus marquant dans le paysage. Elle correspond aussi à une de ses plus anciennes implantations.



### *Zone de vergers*

Dans cette zone proche de Liège, les vergers sont encore importants dans le paysage d'aujourd'hui. Ils s'y trouvent dans leur plus ancienne zone d'implantation avec ceux de la zone bocagère.



### *Zone de labours*

Une zone de champs labourés se démarque assez nettement des paysages de l'ensemble. Elle est située au nord-ouest et est identifiée comme un territoire paysager à part entière (le territoire des Terrasses Mosanes).



### *Vallée de la Gulp*

Cette vallée se distingue par un paysage rural assez bien préservé et une asymétrie topographique particulièrement marquée. Elle offre une rive droite, très pentue, occupée par des herbages et des boisements. La rive gauche, à pente douce, abrite également des herbages et on y trouve des champs au-dessus du niveau imperméable. Cette occupation du sol, asymétrique, confère à l'ensemble de la vallée un caractère très marqué.



### *Vallée de la Vesdre*

Les composantes naturelles et construites du paysage se combinent de manière remarquable dans la vallée de la Vesdre. C'est le long de ce cours d'eau que sont concentrées la plupart des traces de l'activité industrielle du 19<sup>e</sup> siècle.



### *Autoroute et ligne de train à grande vitesse*

Ces deux infrastructures récentes traversent l'ensemble paysager en passant sur le plateau. Elles constituent de nouvelles lignes structurantes du paysage actuel.



### *Parcs d'activité économique*

Les principaux parcs d'activité économique sont liés aux réseaux de communication de la vallée de la Vesdre et à l'autoroute. On distingue les parcs d'initiative locale (carré bleu), un parc spécialisé (triangle bleu) et les parcs d'activité économique (rond bleu).

## Les paysages protégés

Bien qu'il n'y ait pas de législation spécifique relative aux paysages en Région wallonne, leur protection est prise en compte par une série d'outils comme, par exemple, le classement, le plan de secteur et certains règlements d'urbanisme.

Parmi les sites classés de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, deux se distinguent par leur étendue. Le premier site est celui de Limbourg qui, joint à l'ensemble architectural de la ville haute (patrimoine exceptionnel) et à une importante zone de protection, forme une vaste zone protégée proche de cent quarante hectares. Le second grand site classé, qui compte environ trois cent quarante hectares, entoure le Cimetière Américain d'Henri-Chapelle à Hombourg. Il comprend vers l'ouest le bord abrupt de la ligne de crête et vers l'est une partie importante du versant en pente douce de la vallée de la Gulp, y compris quelques fermes qui y sont implantées.

Les périmètres d'intérêt paysager du plan de secteur concernent essentiellement les fonds et les versants de vallées. Une étude (faite par ADESA, Association de Défense de l'Environnement de la Senne et de ses Affluents) a été menée en vue d'une mise à jour des périmètres et de l'identification d'une sélection des points de vue qui méritent d'être maintenus. Cette étude est terminée pour la partie ouest de l'ensemble paysager (qui relève du plan de secteur de Liège) : les périmètres d'intérêt paysager y sont plus étendus qu'auparavant, excepté du côté de la vallée de la Vesdre, à Trooz et à Olne, où ils étaient déjà importants.

Sur le plan de secteur également, la valeur d'un grand nombre d'anciens noyaux villageois de l'Entre-Vesdre-et-Meuse est signalée par leur mise en périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique. Les caractéristiques régionales de l'habitat rural doivent être prises en compte sur plus de la moitié du territoire de la commune de Thimister-Clermont grâce à l'application du règlement général sur les bâtisses en site rural. Ce même règlement protège les anciens noyaux des villages de Clermont-sur-Berwinne et de Soiron et leurs extensions. Par ailleurs, les noyaux d'Eupen, Herve et Limbourg jouissent d'une attention particulière au titre de zones protégées en matière d'urbanisme (mieux connues sous l'intitulé « centres anciens protégés »).

Si l'on se place à l'échelle du Parc des Trois Pays, la partie néerlandaise bénéficie du statut de Paysage national et du côté allemand, la forêt d'Aix-la-Chapelle est sous statut de protection paysagère, lié à l'aspect du loisir pour les citoyens.

Enfin, la protection des paysages est un des axes de la Convention européenne du paysage : elle constitue un des trois modes d'action sur le territoire tout entier. Il s'agit non seulement de protéger les paysages mais aussi de les gérer et de les aménager.

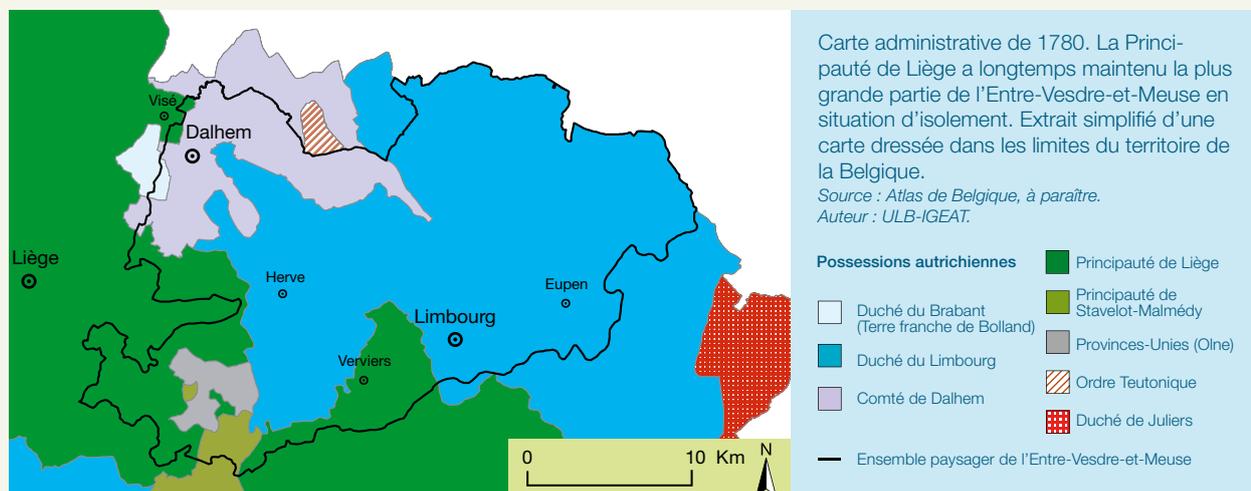
# La mise en place des paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse

## Le cadre médiéval

Au Moyen Age, les paysages sont vraisemblablement ceux d'openfield : petites clairières où les mesures de bois et de torchis des paysans sont rassemblées en villages ; ceux-ci sont entourés par des terres cultivées et limités par une couronne de landes et bois non défrichés. Les échanges se passent dans le village, la paroisse - une église peut polariser plusieurs noyaux d'habitats - et les seigneuries, dans des territoires aux limites complexes et enchevêtrées. La cohésion de la collectivité repose sur un ensemble de coutumes, de droits et d'usages.

Au 13<sup>e</sup> siècle, le Prince évêque de Liège étend son autorité jusqu'à l'ouest de Herve ainsi qu'à Verviers, le comte de Dalhem est souverain dans le nord-ouest et le duc de Limbourg règne sur la plus grande partie des terres. Les guerres de conquêtes sont nombreuses. Le comté de Dalhem puis le duché de Limbourg tombent sous la domination des ducs de Brabant tandis que la Principauté ecclésiastique de Liège reste indépendante. Cette situation perdure au fil du temps et isole longtemps ces territoires brabançons d'« Outre-Meuse », enclavés au milieu de terres ennemies. Ils jouissent d'une certaine autonomie politique et administrative, à l'origine du sentiment d'appartenance à un « Pays ».

A partir du 15<sup>e</sup> siècle, la fabrication et le commerce du drap prennent une certaine importance dans la vallée de la Vesdre, à Verviers et à Eupen. A cette époque, la laine provient de l'élevage des moutons qui parcourent les landes abondantes dans cette région. Utilisant la force motrice de l'eau et le charbon de bois des forêts voisines, des moulins à fouler la laine s'égrènent dans la vallée. Certains sont des anciennes forges transformées suite à une interdiction de forger des armes faite à la population par les ducs de Bourgogne. En aval, dans la Principauté de Liège, ces petits ateliers métallurgiques qui exploitent le minerai de fer local ont pu continuer leur activité.



Le site de l'ancienne capitale de Dalhem, sur un éperon rocheux, au confluent de la Berwinne et du ruisseau de Bolland. Les ruines de la place forte sont masquées par la végétation arborée.



La Berwinne dans le site classé de Val Dieu, en aval des bâtiments de l'abbaye. Les moines cisterciens s'installaient souvent dans des vallées. Au début du 13<sup>e</sup> siècle, ils se sont établis dans la vallée marécageuse et encaissée de la Berwinne, à la limite du comté de Dalhem et duché de Limbourg. L'existence de cette abbaye a fortement contribué à la mise en valeur des terres de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.



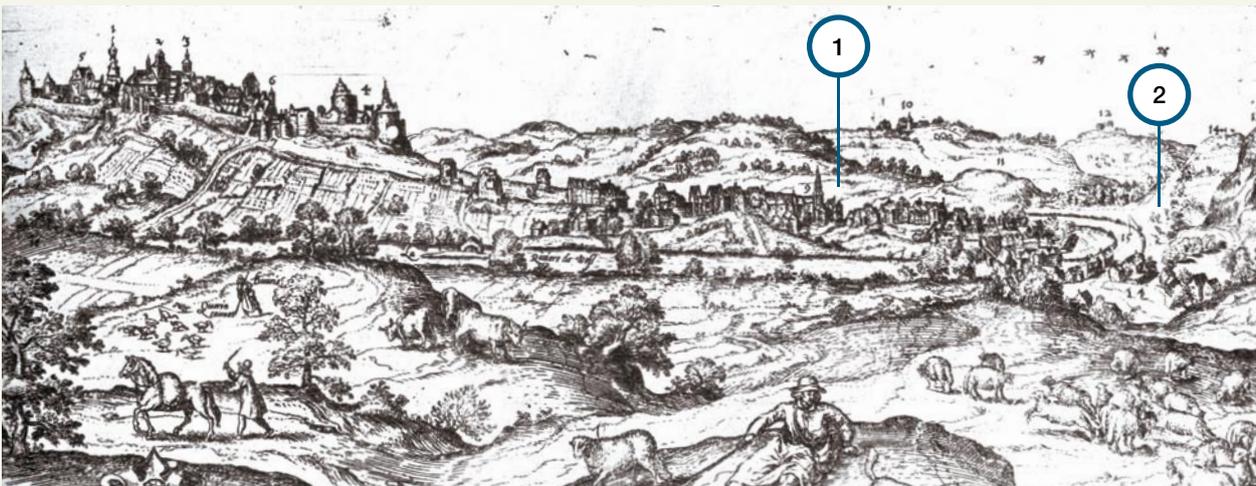
Le château de Streversdorp (Plombières) émerge au fond d'un vallon, au milieu des prés. Il englobe un donjon du Moyen Âge. Dans le paysage, la construction d'une résidence en hauteur et en pierre signalait fortement l'appartenance à une catégorie sociale privilégiée. L'ancien vivier est ici reconverti en étang de pêche.



Le château de Libermé (Eupen) remplace depuis le 16<sup>e</sup> siècle un bâtiment plus ancien. Toujours entouré d'eau, il témoigne du site d'implantation caractéristique des anciennes demeures des petits seigneurs fonciers de la région. Les wasserburg étaient très nombreux, particulièrement dans les vallons de l'est du territoire. Leurs « descendants » représentent encore un élément important dans les paysages actuels. Derrière la ferme du château, de nouvelles constructions atténuent le caractère isolé de l'ensemble.



Les villages de Mortier (en haut), sur un étroit sommet entre deux vallées affluentes de la Berwinne et de Moresnet (en bas), dans la large plaine alluviale de la Gueule. Si l'on se base sur la répartition actuelle des villages, héritée des anciens groupements, le choix des sites d'établissement est assez varié en Entre-Vesdre-et-Meuse. Les noyaux villageois se repèrent grâce à leur église, souvent reconstruite aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.



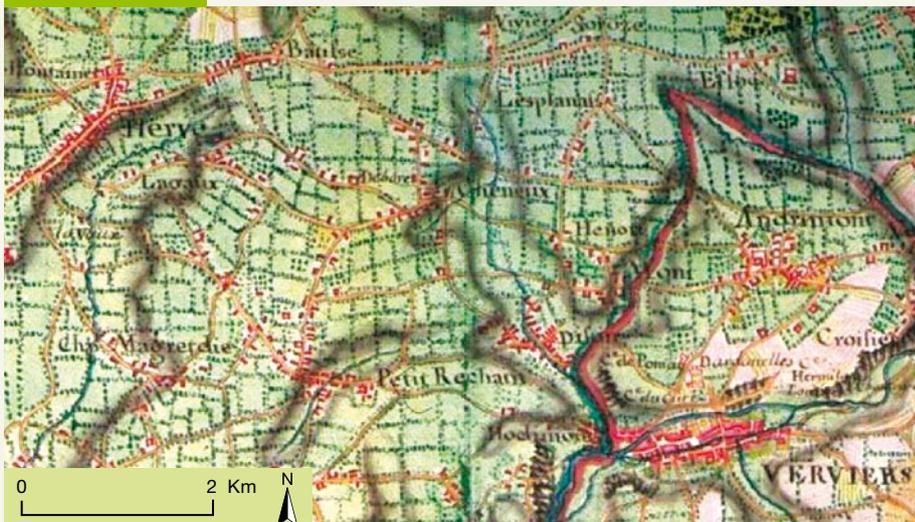
Autre place forte perchée, l'ancienne capitale Limbourg, ici représentée vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Au pied du méandre que forme la Vesdre, le village de Dolhain (1) montre déjà un certain développement. A sa hauteur, on devine sur la rive opposée le départ du chemin (2) qui mène au chemin principal de Liège à Maastricht. Aujourd'hui, la Vieille Ville, classée comme ensemble architectural et patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, constitue un point d'appel remarquable au coeur d'un vaste site protégé.  
 Source : d'après L. Guicciardini (1588), collection privée.

## Un bocage herbager dès l'époque moderne

Dès le début de l'époque moderne, l'évolution des paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse se singularise : un bocage herbager se développe progressivement sur une grande partie du territoire. Il reflète une nouvelle pratique agricole, la culture de l'herbe pour l'élevage de bovins. Le changement s'amorce à une époque au cours de laquelle les conditions climatiques sont moins favorables à la production du grain. Le prix des céréales est élevé, les souverains augmentent la part prélevée et interdisent la vente aux étrangers. Ces facteurs, conjugués à une situation favorable - à proximité de régions céréalières et de villes importantes - et aux caractéristiques du sol et du sous-sol humides, conduisent le Pays de Herve à se spécialiser dans la fabrication de produits laitiers. Ceux-ci sont vendus sur les marchés voisins, celui de Herve d'abord puis celui d'Aubel. De là, ils sont voiturés vers Liège et Verviers, où la demande est forte, et aussi beaucoup plus loin car les Fromages de Limbourg acquièrent une certaine renommée. La prospérité qui résulte de ce commerce, et aussi de travaux d'artisanat réalisés à domicile (voir plus loin), permet aux villageois de bien vivre avec une exploitation de petite dimension dont ils sont généralement propriétaires.

C'est au centre du plateau, dans la cuvette centrale, que le mouvement prend naissance. Quelques familles paysannes partent s'installer dans les landes et les bois qui subsistent autour de leurs villages, sur des terres de la communauté dont elles acquièrent la propriété moyennant le paiement d'une rente annuelle. Elles y élèvent quelques têtes de bétail et produisent du lait qu'elles conservent en le transformant en beurre et en fromage. Les parcelles peuvent être petites et de formes irrégulières car il n'y a pas de contraintes dues à l'utilisation de la charrue. Par contre, elles doivent être encloses pour empêcher le bétail de s'égarer. Les paysans plantent alors des haies qui entourent complètement les parcelles et qui peuvent fournir une partie du bois nécessaire aux besoins de la vie courante. La force de ce processus est telle que le droit de vaine pâture tombe en désuétude et qu'au 17<sup>e</sup> siècle les particuliers s'approprient les communaux. Pour cette époque et à l'échelle de la Wallonie, ces deux caractéristiques du Pays de Herve, paysages de terres encloses et pratiques individuelles, sont assez exceptionnelles.

Autour de Herve



Représentation du bocage dense, au sud de la cuvette centrale du Pays de Herve, entre Herve et Verviers au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Toutes les terres sont en pâturage. La carte offre une figuration symbolisée du découpage parcellaire.

Source : carte manuscrite attribuée aux ingénieurs géographes français (1749) dans *Cartes inédites du Pays de Liège au 18<sup>e</sup> siècle* (1980), Crédit communal de Belgique.

## Les paysages ruraux au 18<sup>e</sup> siècle

A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le bocage est bien installé dans les paysages ruraux de l'Entre-Vesdre-et-Meuse où il présente différentes physionomies.

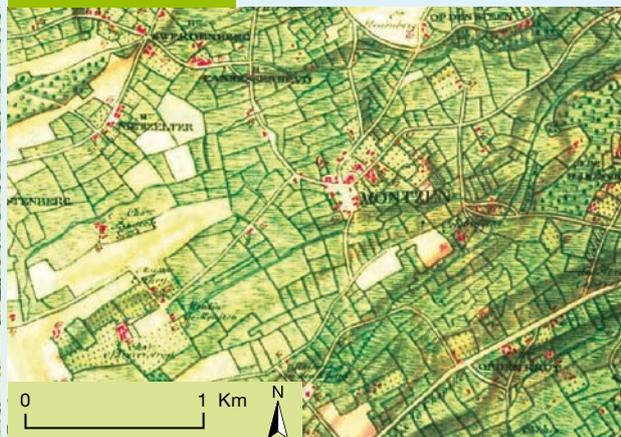
Au centre du territoire, l'ensemble des terres a été converti en herbages de petites parcelles entièrement entourées de haies. L'habitat est dispersé entre les villages et les petits bourgs ; les nombreux chemins sont également bordés de haies. Ce bocage très dense occupe pratiquement toute la cuvette du Pays de Herve et s'étend quelque peu au sud de la ligne de crête principale (voir carte « Autour de Herve » page précédente).

Autour de cette zone centrale, le bocage dense alterne avec des champs labourés. Au sud-ouest de la cuvette, ces champs sont réapparus dans un bocage qui était dense quelques décennies auparavant. Partout ailleurs, le bocage s'est diffusé plus

Autour de Melen

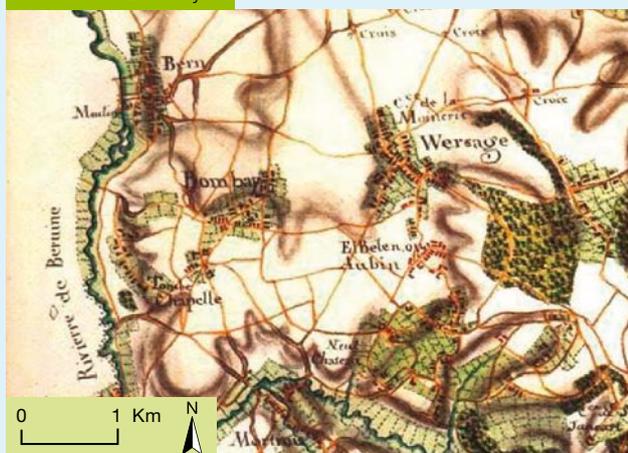


Autour de Montzen



Source : extraits de la carte du cabinet des Pays-Bas autrichiens, Carte de Ferraris (1777), Crédit communal de Belgique (1965).

Autour de Bombye



Source : carte manuscrite attribuée aux ingénieurs géographes français (1749) dans Cartes inédites du Pays de Liège au 18<sup>e</sup> siècle (1980), Crédit communal de Belgique.

Vallée de la Vesdre

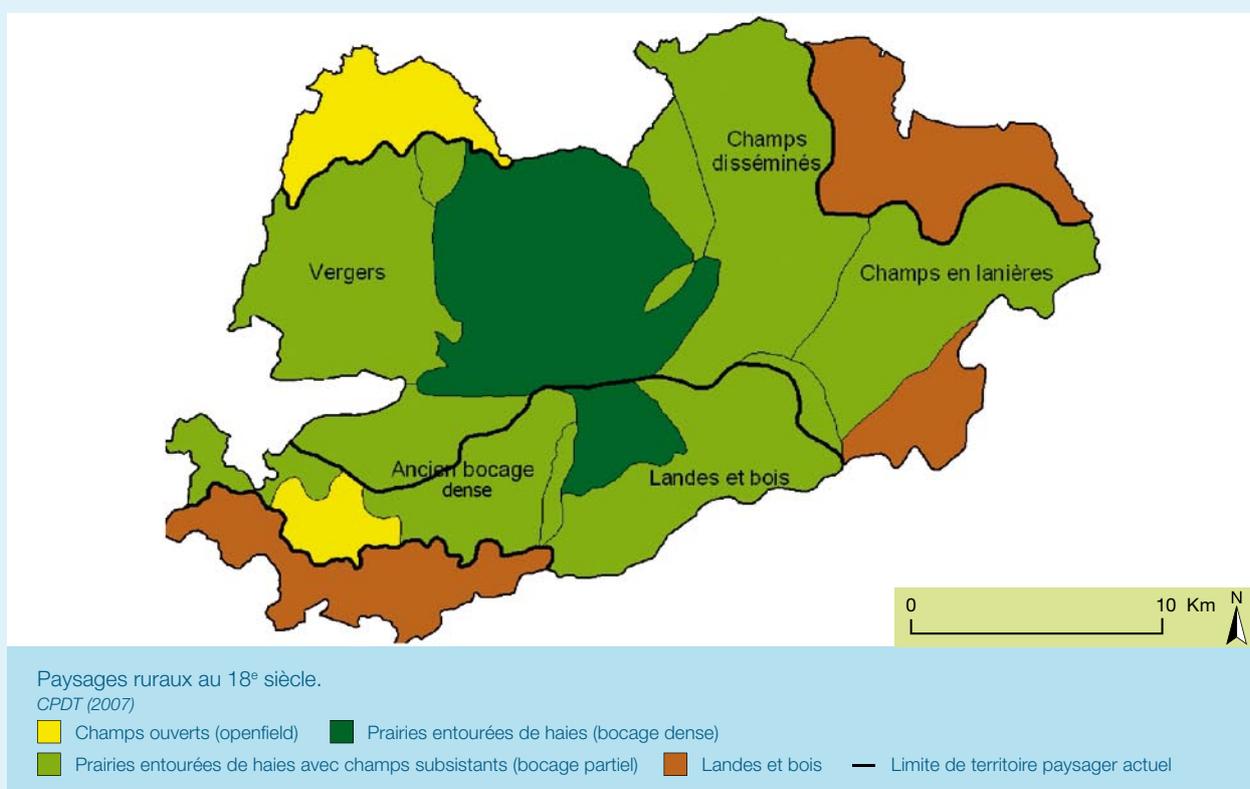


Source : extrait de la carte du cabinet des Pays-Bas autrichiens, Carte de Ferraris (1777), Crédit communal de Belgique (1965).

tardivement. Les étendues cultivées s'y sont maintenues en fonction de facteurs topographiques (voir le bocage limité aux vallées sur la carte « Autour de Melen ») ou géo-pédologiques (des champs labourés se sont maintenus sur les sols mieux drainés tandis que le bocage s'est installé sur les sols plus humides, voir l'exemple de la carte « Autour de Montzen »).

Vers l'ouest, des vergers sont associés aux herbages en dehors de la couronne villageoise. Vers l'est et le sud, les mailles du bocage sont moins serrées, les hameaux sont plus fréquents que les fermes isolées, les villages sont plus distants les uns des autres, il y a plus de landes et bois.

Sur les pourtours du territoire de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, les paysages d'openfield (voir carte « Autour de Bombay ») ou de landes et de bois (voir carte « Vallée de la Vesdre ») se sont maintenus.



## L'artisanat à domicile

Le succès du passage de l'openfield au bocage est soutenu par de l'artisanat à domicile qui procure des revenus supplémentaires aux paysans. Cet artisanat découle d'une véritable complémentarité entre les villes et les campagnes de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Il est essentiellement lié à l'essor de Verviers qui, à la fin du 16<sup>e</sup> et surtout au 17<sup>e</sup> siècle, profite du déclin de la production drapière en Flandre. A Eupen, ce sont des drapiers protestants de la ville impériale d'Aix-la-Chapelle qui viennent se réfugier. Le travail de la laine nécessite la succession de différentes opérations. Certaines ne demandent pas d'atelier particulier ni de gros investissements et peuvent être facilement réalisées à domicile, aux moments creux des travaux agricoles. C'est le cas du filage (un rouet) et du tissage (deux personnes avec un métier à tisser). Une partie de la laine achetée et importée par les marchands, après lavage dans la Vesdre, est ainsi confiée aux habitants des campagnes environnantes, avant de revenir en ville pour les phases finales d'apprêt.

Vers Liège et l'ouest de l'ensemble paysager, du côté de la basse Vesdre et de la Meuse, c'est surtout la fabrication de clous, liée à la métallurgie pré-industrielle, qui joue le rôle de travail d'appoint, de second revenu dans les campagnes.

Au début du 18<sup>e</sup> siècle, la situation de la ville de Verviers, où se concentrent les manufactures textiles, est moins favorable pour le commerce en raison notamment d'une taxe douanière qui frappe toute marchandise entrant ou sortant de la Principauté de Liège. De nombreux industriels franchissent alors la frontière toute proche - voir carte p. 46 - et s'installent dans le duché de Limbourg (Pays-Bas espagnols puis autrichiens). C'est ainsi que se développent les villages de Hodimont, Francmont et Dison ainsi que Dolhain, plus en amont. Le 18<sup>e</sup> siècle est aussi celui de l'âge d'or de la draperie d'Eupen en lien avec celle de Montjoie, située dans le duché de Juliers voisin.

La circulation des biens par route est toujours pénible. Ce n'est qu'à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Marie-Thérèse d'Autriche, que les relations à longue distance s'améliorent avec l'empierrement de la route de Herve à Aix-la-Chapelle - achevée plus tard vers Liège - et de la voie menant de Verviers à Maastricht. Ces deux routes se croisent à Battice, village qui va se développer progressivement au détriment de la ville de Herve.

## L'habitat rural

L'habitat rural construit au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles traduit l'aisance des habitants. Cette aisance se confirme par la précocité de l'usage de la brique qui se généralise environ un siècle plus tôt que dans le reste des campagnes wallonnes. L'importance du logis des fermes, souvent reconstruit ou dédoublé et le style de mise en œuvre des matériaux reflètent également une certaine prospérité. Les constructions se rattachent au style mosan dans lequel l'alternance de pierre et de brique rappelle les découpages du colombage.

Avec l'apparition et l'extension du bocage, l'habitat s'est dispersé au détriment de l'agrandissement des villages. Rassemblées en petits groupes ou isolées, les fermes d'élevage sont le plus souvent construites à mi-versant de vallon, c'est-à-dire au niveau du contact entre la craie perméable et l'argile imperméable sous-jacente qui donne un accès facile à l'eau. De nombreux sentiers, aussi bordés de haies, souvent creux et boueux, relient les habitations entre elles ou traversent les prairies.

Du fait de la dispersion, les villages sont souvent réduits à quelques maisons autour de l'église et de la place communale où aboutissent plusieurs routes secondaires. La hauteur des bâtiments, leur mitoyenneté et leur fonction résidentielle confèrent souvent à ces villages une allure quelque peu urbaine.



La construction en colombage n'est pas signe de pauvreté. Elle s'est maintenue plus longtemps dans la partie est du territoire, peut-être en raison d'une moindre pénurie de bois. De nombreux exemples sont encore visibles. La petite taille des ouvertures témoigne souvent de l'ancienneté du bâtiment. Ici, étage en pan de bois avec remplissage de brique sur un premier niveau en moellons de pierre, au centre du village de Walhorn.



On peut encore parfois observer, comme ici à proximité de Charneux, le « modèle » des fermes herviennes typiques du 18<sup>e</sup> siècle, avec un logis et une étable disposés en bâtiments parallèles. Cette caractéristique est sans doute liée à la liberté offerte par la dispersion de l'habitat. Elle permet aussi une surveillance aisée du bétail et un débouché rapide sur les prairies alentours. Les granges sont assez rares, en raison du passage précoce à l'élevage. Les annexes ajoutées ultérieurement, comme une laiterie qui succède à la cave à lait, témoignent de l'adaptation aux progrès techniques et aux exigences hygiénistes du 19<sup>e</sup> siècle.

Dans le sud et l'est de l'ensemble paysager, la pierre constitue plus souvent le matériau principal de construction. La photo montre les volumes en moellons calcaires de la ferme du Waldenburghaus (Eupen) qui sont rassemblés autour d'une cour. Celle-ci donne accès par un pont-levis au château, bâtie en brique encore entourée de douves. L'ensemble date de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle. A l'avant-plan, le tourniquet qui permet de franchir la haie est un élément plus récent mais typique de toute la région.



La vaste place communale de Montzen est bordée d'un long bâtiment (maison communale et autrefois école) du 19<sup>e</sup> siècle, de l'église (dans le dos du photographe) et de plusieurs habitations du 18<sup>e</sup> siècle. Vers le haut de la place (à droite sur la photo), c'est une demeure imposante qui se trouve en retrait, derrière un jardin fermé par des grilles et des piliers calcaires.

## Le patrimoine rural

L'héritage architectural des constructions rurales de l'Entre-Vesdre-et-Meuse est particulièrement important. Ainsi, les citations de maisons et de fermes sont exceptionnellement nombreuses dans l'Inventaire du patrimoine monumental de la Belgique. Les témoignages de l'architecture du 17<sup>e</sup> et surtout du 18<sup>e</sup> siècle sont encore bien visibles non seulement dans les anciens noyaux villageois mais aussi dans le semis d'habitat dispersé. Un grand nombre de « châteaux » parsèment les paysages que ce soit à proximité des villages ou isolés au milieu des terres. Leur abondance traduit entre autres le caractère résidentiel particulièrement apprécié de cette région. Certains bâtiments bénéficient d'un statut de protection particulier au titre de monument classé et, pour maintenir la qualité de leurs abords, ils sont parfois entourés d'une petite zone de protection.

D'autres éléments du patrimoine rural sont mentionnés dans l'Inventaire, telles les chapelles, les croix et les pompes. Ce « petit patrimoine populaire » est encore bien présent en Entre-Vesdre-et-Meuse. On pourrait y ajouter deux éléments typiques : les barrières de prairies souvent appuyées sur des montants en pierre de taille et les innombrables portillons, échaliers ou tourniquets qui permettent aux promeneurs de suivre les anciens cheminements piétons à travers la campagne.

## L'industrialisation

La fin de l'Ancien Régime marque le début d'une profonde modification des structures de la société paysanne, et donc des paysages du plateau de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, suite à l'émergence de l'axe industriel Liège-Verviers. Une fois encore, le mouvement débute précocement dans cette région. Les entrepreneurs verviétois sont en effet parmi les premiers à s'engager dans la voie de la révolution industrielle en Belgique, à la suite de Simonis qui fait installer en 1799 la première machine à carder et à filer la laine du continent. Actionnée par trois personnes, elle remplace deux cents bras.

Des fabriques apparaissent sur le plateau bocager et dans la vallée de la Vesdre. La mécanisation a des conséquences importantes, car c'est toute l'activité complémentaire liée au filage qui disparaît. Mais l'industrie rurale ne s'éteint pas totalement ni brusquement. Tout d'abord parce que les métiers à tisser mécaniques mettent du temps à s'imposer, ce qui permet le maintien du tissage à domicile. Ensuite, parce que les années 1800-1830 voient la création d'un grand nombre de fabriques, surtout textiles. L'extraction des matériaux du sous-sol fournit aussi du travail : dans des charbonnages à l'ouest du territoire et dans des mines de zinc et de plomb à l'est, surtout à Plombières et Kelmis (La Calamine). Quelques habitations ouvrières accompagnent ces exploitations. Les nouveaux bâtiments industriels sont très visibles dans les campagnes mais, du fait de leur caractère plutôt diffus, il ne se crée pas un véritable paysage industriel.

Dans la vallée de la Vesdre, des fabriques textiles se succèdent. Elles sont relayées en aval, vers Nessonvaux, par des usines à canons qui font suite aux ateliers métallurgiques et se développent en lien avec l'industrie de l'armurerie liégeoise. La largeur du fond de la vallée permet d'installer des systèmes hydrauliques complexes branchés sur des canaux déviés. Ils se suivent à distance suffisante pour obtenir la chute nécessaire à la roue qui actionne les machines. Une certaine concentration se crée près de Verviers et les villages alentours deviennent des bourgs industriels avec la construction d'un habitat ouvrier proche des fabriques.



Créées au début du 19<sup>e</sup> siècle, une fabrique de drap (1) et une filature (2) procurent du travail aux habitants des environs de Charneux. Elles seront actives durant tout le siècle.  
Source : carte Vander Maelen, collection ULB.



1

Les fabriques de textile sont construites tout en longueur pour pouvoir aligner les machines tandis que les différentes étapes de la fabrication se répartissent sur plusieurs étages. Pour permettre un bon éclairage, les bâtiments sont étroits et percés de nombreuses fenêtres qui rythment les façades.



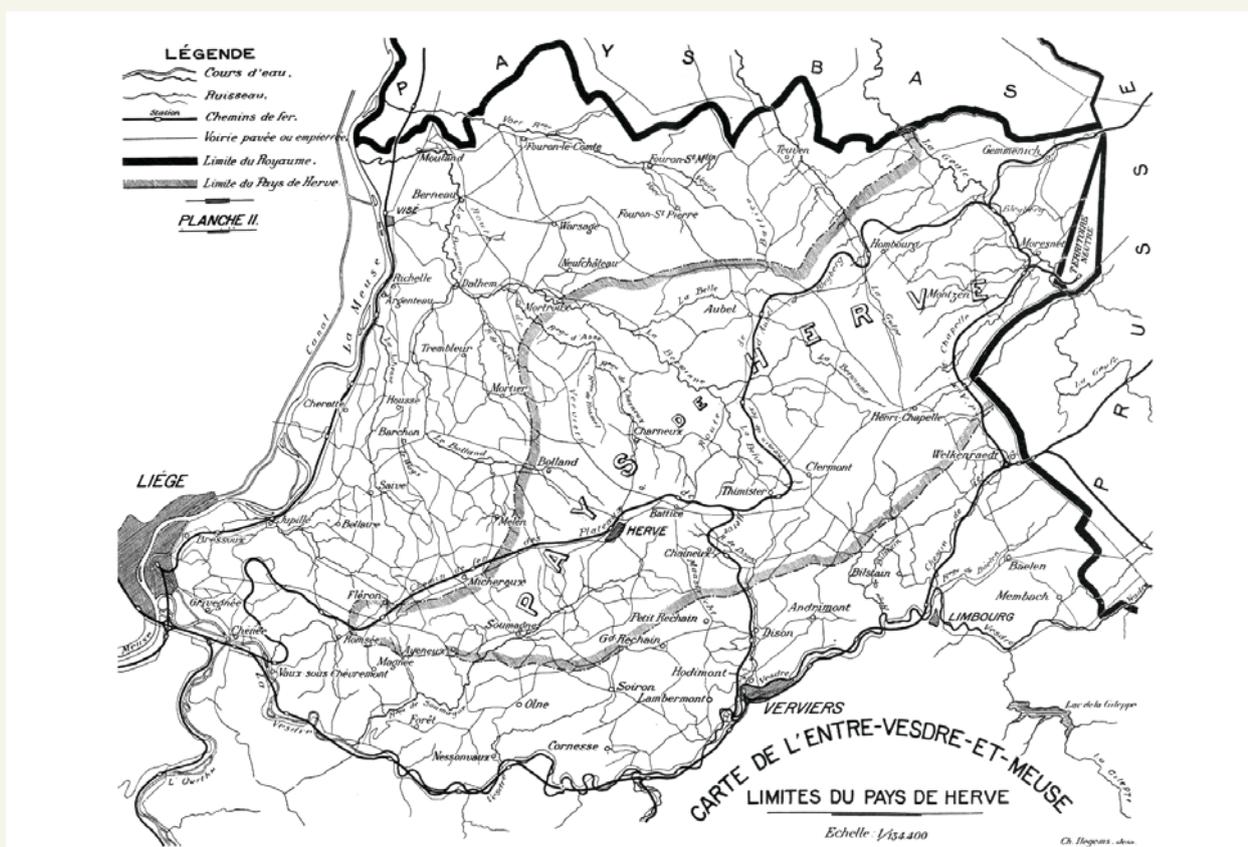
2

Le souvenir de ces fabriques nous est transmis par les lithographies de *La Belgique industrielle en 1850* qui les mettent particulièrement en valeur. A Charneux, seuls subsistent les étangs de la fabrique de draps, la maison patronale et une partie des bâtiments de la filature.

Source : *La Belgique industrielle en 1850* (1995), Crédit communal de Belgique.

L'industrialisation de la vallée de la Vesdre s'accroît avec l'apparition du chemin de fer. Dès 1843, la ligne de Liège à Aix-la-Chapelle arrive dans la vallée de la Vesdre où elle amène directement d'Anvers les laines importées, marquant ainsi le début de la concurrence des fabriques textiles de la vallée avec celles du plateau. L'outillage se perfectionne toujours plus et, avec l'utilisation de la vapeur, la localisation à proximité de l'eau comme force motrice se fait moins contraignante. Par contre, la crise du bois oblige à s'approvisionner en charbon. L'industrie se reconcentre alors progressivement dans la ville de Verviers. La Vesdre et le canal des usines (qui existe depuis le 12<sup>e</sup> siècle) jouent encore un grand rôle car le lavage de la laine devient la spécialité de la ville. Cette activité est renforcée par la construction, au sud de l'ensemble paysager, du barrage de la Gileppe qui fournit en toute saison de l'eau en quantité suffisante. Dans la vallée, de nouveaux quartiers se développent à partir des stations du chemin de fer.

Les bordures du plateau sont aussi de plus en plus marquées par l'industrialisation. A l'ouest, petit à petit, les communes sont englobées dans la banlieue liégeoise. Verviers s'étend également et l'industrie textile y connaît son apogée au début du 20<sup>e</sup> siècle. La population aisée de cette ville quitte progressivement le centre et construit de nouveaux quartiers d'habitat sur les hauteurs du versant ardennais.



La ligne de la vallée de la Vesdre aboutit sur le plateau à Welkenraedt, village qui va se développer particulièrement en raison de son statut de gare frontière avant la Première Guerre mondiale. Cette ligne est prolongée vers le nord-est, jusqu'à Gemmenich où elle arrive en 1872, pour ravitailler en houille les exploitations de minerais. Au centre, le chemin de fer arrive encore plus tard, avec un tronçon qui monte sur le plateau à partir de Chênée et atteint Herve en 1875. L'embranchement descendant vers Verviers est terminé en 1879 et la prolongation vers Aubel et Hombourg (ligne 38) en 1889.

Source : Bihot C., dans Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers (1913).

## Les traces de l'exploitation du sous-sol

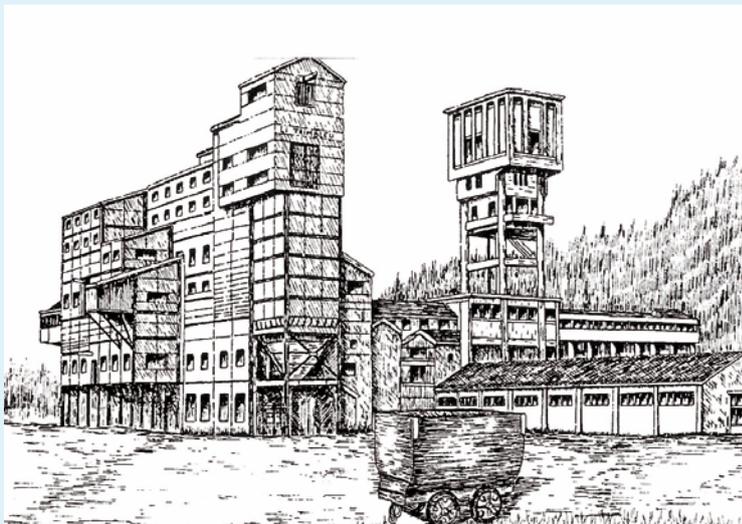
Sur le plateau, les traces les plus visibles de la période industrielle sont celles liées à l'exploitation du sous-sol. L'extraction de la houille prendra fin en 1980, en laissant dans le paysage des marques typiques : plusieurs terrils, quelques bâtiments d'exploitation ainsi que des maisons ouvrières.



En 2005, c'est tout un pan du terril du Hasard qui s'est affaissé et qui se lit très bien dans le paysage.



Les terrils de Trembleur (à gauche) et Retinne (à droite) constituent des points de repère importants, qu'ils se situent dans ou en bordure de l'ensemble paysager. Leur volume imposant et leur localisation en ligne de crête les rendent visibles à de grandes distances et selon de nombreuses orientations.



Le maintien dans le paysage d'infrastructures d'extraction peut être valorisé touristiquement. Ici le charbonnage de Blegny-Trembleur, patrimoine d'archéologie industrielle.  
Source : A. Gillissen.



Un site de traitement des minerais de zinc existait dans la vallée de la Vesdre à Prayon. Il en subsiste une végétation particulière sur les versants voisins aux sols pollués. Ce sont les pelouses calaminaires aujourd'hui protégées.



La plupart des anciens lieux d'extraction qui ont fourni les matériaux pour la construction locale, surtout la pierre calcaire et le grès ainsi que l'argile pour les briques, sont peu visibles, particulièrement sur le plateau où ils se devinent derrière les vallonements ou la végétation. Plusieurs exploitations sont encore actives comme la carrière de Trooz (grès) dans la vallée de la Vesdre, vue depuis le fond de la vallée (à gauche) ou depuis le versant sud (à droite).

## Les vergers du 19<sup>e</sup> siècle

Sur le plateau, le caractère agricole du bocage herbager se renforce et des vergers apparaissent. Pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle, le plateau perd des habitants, même si dans un premier temps la présence des fabriques rurales retarde une émigration massive vers les pôles urbains. La perte de revenu qui résulte du déclin de l'artisanat à domicile ne permet plus aux villageois de se maintenir comme petits propriétaires. Leurs terres sont progressivement rachetées, majoritairement par les bourgeois des villes voisines. Ceux-ci se constituent ainsi des domaines qu'ils font exploiter et acquièrent de belles demeures pour afficher leur réussite.

Obligé de recentrer une grande part de ses activités vers l'agriculture, l'Entre-Vesdre-et-Meuse se consacre encore plus à l'élevage et à la production de produits laitiers. Ceci met l'ensemble en position relativement confortable quand la crise céréalière touche l'ensemble du pays dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle. La plantation de vergers accompagne ce processus, à une époque où les villes en pleine croissance offrent un bon débouché pour les fruits frais. Les industries de transformation des produits agricoles, essentiellement celles de la culture fruitière avec la fabrication de sirop et de cidre, marquent peu les paysages.



Dans l'ouest du plateau, moins froid, la surface agricole se présentait partout à deux étages : herbages et arbres fruitiers complantés. Cette image, qui prend tout son charme à l'époque de la floraison, est restée très vivace dans les esprits et se retrouve encore aujourd'hui dans certaines parties de l'ensemble paysager comme ici à proximité de Charneux.

## Les frontières

Des effets de frontières marquent aussi les paysages pendant toute cette période. En 1815, l'Entre-Vesdre-et-Meuse est divisé entre les Pays-Bas réunis et la Prusse. La région d'Eupen doit alors se consacrer au ravitaillement en produits laitiers d'Aix-la-Chapelle et de ses districts miniers. La propriété de la mine de zinc et de plomb de Moresnet est contestée et ce problème est résolu par la création d'un territoire neutre appelé Moresnet-Neutre (petit triangle bien visible en haut à droite de la carte p. 56). Son statut particulier est à l'origine d'une forte densité de population encore bien perceptible aujourd'hui dans l'actuelle commune de Kelmis (La Calamine). A l'époque, on y vient tant pour le travail que pour les possibilités de pratiquer la contrebande et d'échapper au service militaire. A la suite de l'indépendance de la Belgique en 1830, un nouvel effet de frontière se crée au nord, avec la perte des débouchés vers Maastricht. De plus, cette ville est contrainte de s'étendre vers l'est sans pouvoir englober de communes belges dans sa croissance.

Les dernières modifications importantes de frontière au lendemain de la Première Guerre produisent encore quelques effets dans l'est du territoire. La région d'Eupen, qui revient à la Belgique en 1920, subit la perte de ses débouchés laitiers vers le marché allemand et se retrouve en concurrence sur le marché belge beaucoup plus étroit. La situation est difficile et, pour éviter la crise, donne lieu à des facilités douanières jusqu'en 1933. C'est de cette époque que date le développement des herbages autour d'Aix-la-Chapelle et aussi une plus forte croissance de population dans les communes frontalières allemandes situées à proximité de cette ville. En Entre-Vesdre-et-Meuse, la limite linguistique entre le français et l'allemand s'observe dans les noms de lieux et les panneaux indicateurs.



La gare de triage de Montzen occupe une vaste superficie. Elle se trouve sur la ligne de chemin de fer construite en 1914 par les Allemands pour accéder à Anvers. C'est cette ligne qui franchit la vallée de la Gueule à Moresnet grâce à un impressionnant viaduc. Ici, les installations ferroviaires se fondent dans le paysage.

# Les évolutions contemporaines

Dans l'après-guerre, l'Entre-Vesdre-et-Meuse, comme toute la Wallonie, entre dans une période de changements accélérés. Le plateau, qui offre une physionomie presque exclusivement agricole, réagit au contexte internationalisé : la structure bocagère s'altère, alors que l'avènement des transports routiers relocalise tant les populations que les activités économiques.

Tout en gardant la trace de leur riche histoire, les paysages actuels sont fortement empreints de ces dynamiques, qui nous sont familières. Avant de les présenter en détail, trois évolutions dont les répercussions sont marquantes en Entre-Vesdre-et-Meuse sont commentées plus spécifiquement. Elles concernent les voies de communication, l'agriculture et les activités économiques et commerciales.

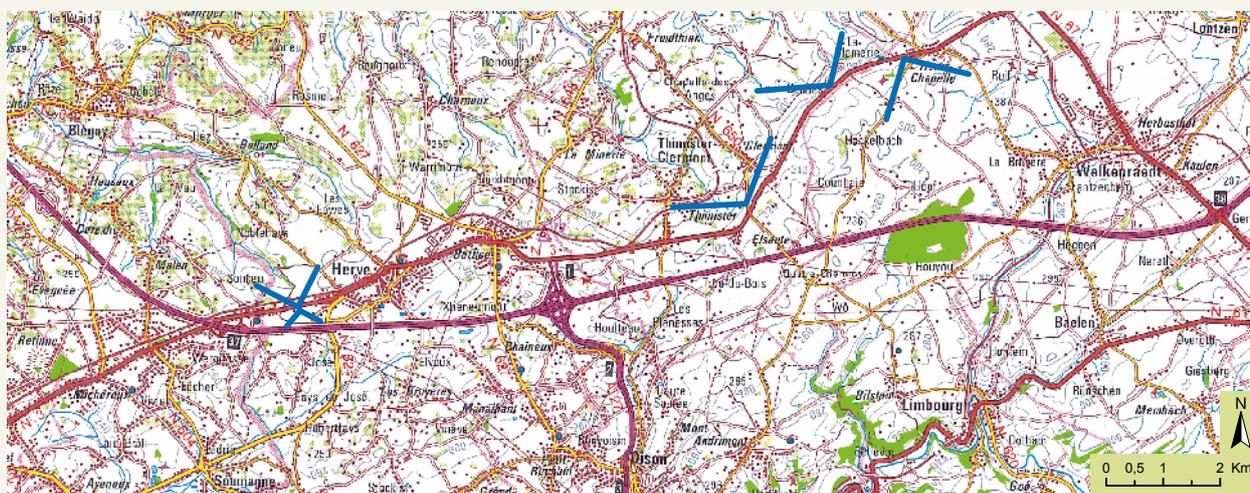
## Le développement des voies de communication

Les infrastructures de déplacement font partie intégrante de notre paysage quotidien. C'est par ces routes, ces lignes de chemin de fer et ces chemins que nous découvrons notre environnement, mais aussi que nous le modifions, le modulons. Des axes de transport importants se sont développés le long de la Meuse et de la Vesdre, d'autres traversent les ondulations du plateau, entre ces deux cours d'eau.

### La traversée du plateau

#### *La route Charlemagne, une route de points de vue*

La N3, aussi appelée route Charlemagne, traverse l'ensemble paysager d'ouest en est pour relier Liège à Aix-la-Chapelle. Son tracé actuel date du 18<sup>e</sup> siècle. Véritable épine dorsale, elle quitte la vallée de la Meuse en suivant la ligne de crête principale du plateau, offrant ainsi de nombreux points de vue.



Fond de carte IGN (1/100.000) scanné.

*Une route de développement périurbain.* La croissance de Liège engendre un développement urbain, linéaire et hybride. Ainsi de Liège à Herve, la N3 est bordée d'un mur presque continu de constructions hétérogènes où se côtoient activités économiques et habitat, fermant le paysage.

*Une route offrant de belles vues.* Après Battice, la nationale devient plus aérée, et se transforme progressivement en un axe d'urbanisation plus lâche, typique de la fin du 20<sup>e</sup> siècle.



Battice marque une rupture avec son rond-point et sa descente d'accès à l'autoroute. C'est à ce moment que l'on accède à un paysage plus rural. Photo : A. Vandenberg.



Vue depuis la N3, à hauteur de Battice. On distingue l'autoroute E40 en arrière plan.

Pendant une quinzaine de kilomètres, le paysage est ouvert et champêtre, même si de nouvelles constructions bordent la route et s'enfoncent perpendiculairement dans le territoire le long des voies d'accès. On peut ensuite découvrir les villages de Thimister et Clermont. Après Henri-Chapelle, de belles vues dégagées s'offrent encore au regard sur quelques kilomètres, avant d'entrer dans Kelmis (La Calamine) et de ressentir la pression urbaine d'Aix-la-Chapelle.

*Une route qui se voit de loin.* Une route construite sur une ligne de crête, si elle permet de voir loin, est également vue de loin. Elle souligne ainsi l'horizon et le rend sensible à toute modification.



De jour comme de nuit, le paysage le long de la Nationale 3 peut se lire en de nombreux endroits. Ici, la ligne d'horizon est renforcée par des alignements d'arbres et l'éclairage public (vue depuis le cimetière de Clermont).

### *L'autoroute Roi Baudouin couplée au train à grande vitesse*

Plus récentes, l'autoroute E40 et la ligne ferroviaire à grande vitesse sont deux axes majeurs qui traversent le plateau. Dans les années soixante, l'E40 est le premier grand axe linéaire rapide qui traversa l'ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, pour relier Liège à Aix-la-Chapelle en Allemagne. Cette autoroute délésta en partie la Nationale 3 de son trafic. Comme souvent, l'emprise de ce type d'infrastructure se marque fortement au niveau paysager. Aujourd'hui, elle constitue une voie d'accès au paysage pour plus de trente mille voyageurs quotidiens.

Cette traversée de l'ensemble paysager par l'autoroute est aujourd'hui doublée, pour les trente-huit kilomètres qu'elles ont en commun, par celle du train à grande vitesse. La ligne paysagère créée par l'autoroute se renforce alors d'une voie ferroviaire, encore plus exigeante techniquement. Elle impose d'importants ouvrages en raison du caractère vallonné de la région (ci-contre, vue depuis le pont de la N627 entre Battice et Chaineux.).



*Des voies rapides qui redessinent le paysage.* Plusieurs viaducs importants ont dû être construits pour franchir les vallées présentes sur le tracé. A grande distance, ces ouvrages d'art animent le paysage. Pour d'autres, ils constituent des points de repère intéressants, voire impressionnants.



Ici, le viaduc de l'E40 et du TGV, avec Herve et la zone d'activité économique de Battice en arrière plan.

*Des voies rapides qui peuvent sembler écrasantes.* Certains ouvrages de franchissement peuvent sembler écrasants quand, à leur pied, on est confronté à leur masse. Le choix des matériaux ou du profil peut, bien entendu, influencer la perception.



L'ouvrage de franchissement à Vaux-sous-Chèvremont (photo de gauche) trahit l'empreinte du TGV dans le paysage proche. De même que le double viaduc de Herve qui impose une barrière forte en bordure de la ville (photo de droite, avec le viaduc de l'autoroute à l'avant et le viaduc du TGV à l'arrière).

*Des voies rapides déstructurantes.* L'arrivée de l'autoroute et du TGV peut modifier la cohérence de certains paysages et villages.

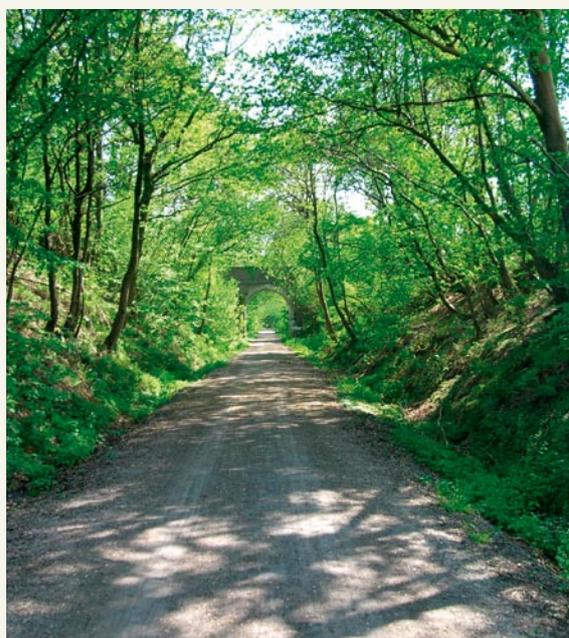


Le village de Elsaute est traversé de part en part par l'autoroute.

### Le RAVeL sur l'ancienne ligne 38

*Un tout autre moyen de découvrir le plateau.* La ligne de chemin de fer n° 38 permet de traverser le plateau en vélo et à pied. Après avoir favorisé le développement industriel de la région, elle fut désaffectée. Elle revit aujourd'hui sous la forme d'une voie verte intégrée au Réseau Autonome des Voies lentes de Wallonie (RAVeL). Ce parcours aménagé entre Vaux-sous-Chèvremont et Hombourg représente une plus-value touristique très appréciée des riverains. En patrimonialisant le tracé ferroviaire, le RAVeL le soustrait à la pression foncière.

*Un accès au paysage et au patrimoine.* Les déplacements lents sans l'occasion de découvrir les paysages autrement. Ce trajet permet de se faire une idée assez fidèle de la diversité des paysages actuels du plateau, entre les panoramas renommés (le Fort de Battice, la croix de Charneux), les vergers basses tiges, les industries actives ou en friches et les villages comme Froidthier, Clermont, Aubel ou Hombourg.



Très fréquenté, le RAVeL offre des vues variées. A gauche, un champ labouré ponctué de quelques arbres têtards, au centre, le village de Froidthier et à droite la gare de Hombourg.

## La traversée de la vallée de la Vesdre

### *Trois lignes pour trois paysages*

La rivière, la ligne de chemin de fer n° 37 et la N61 se croisent dans la vallée de la Vesdre pour se séparer au pied de la ville de Limbourg. Ces trois flux (eau, voitures et trains) répondent à des caractéristiques différentes et engendrent des paysages qui le sont tout autant.

La Vesdre, à la limite sud de l'ensemble paysager, a façonné un paysage naturel d'exception. Elle a aussi joué un rôle majeur dans le développement de l'industrie lainière, responsable de l'essor de la ville de Verviers (voir, dans la troisième partie, l'aire de l'agglomération de Verviers). En certains points de son parcours, la Vesdre est également source d'agrément et de qualité paysagère.

La ligne de chemin de fer n° 37 inaugurée en 1843 va de Liège à Aix-la-Chapelle et relie Bruxelles à l'Allemagne. L'arrivée du train, facteur de développement industriel (grâce au transport de la main-d'œuvre et des marchandises), a suscité l'essor de certaines entités sur la Vesdre (Prayon, Pepinster...). Ces développements urbains sont rythmés par la présence des gares et ont ponctuellement donné à la vallée son caractère industriel encore perceptible aujourd'hui.



La ligne n° 37 constitue un ouvrage ferroviaire remarquable par ses tunnels, ponts et autres viaducs qui franchissent les méandres de la Vesdre. Ici, elle croise la N61 au pied de Limbourg à Dolhain.

Enfin, la N61 relie Liège à Eupen par la vallée. Elle est aujourd'hui urbanisée sur une grande partie de son parcours. Les constructions y sont d'une hauteur relativement faible, constituées de résidences de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, d'ensembles plus récents pour certains tronçons, de bâtiments industriels et commerciaux. Certains éléments marquent fortement le paysage, comme le Casino de Chaudfontaine, la carrière de Trooz... Plus discrets, quelques châteaux constituent des points de repère dans le paysage.



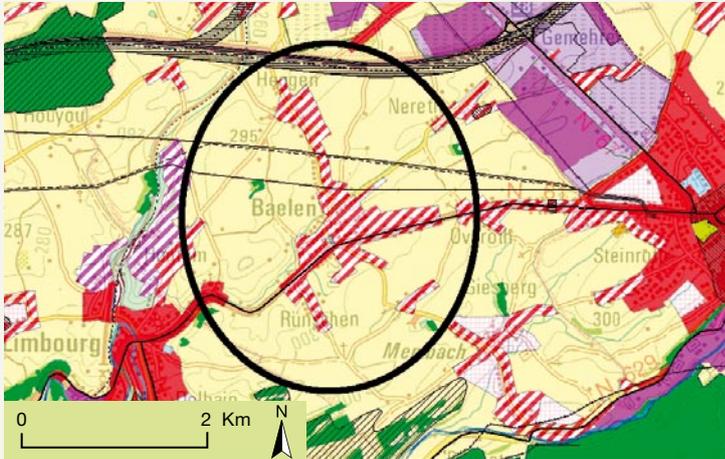
La N61 le long de la Vesdre.

### La traversée de Verviers

Depuis les années septante, un autre axe de communication marque fortement le paysage urbain de Verviers qu'il traverse en longeant son centre historique du nord au sud : le tronçon E42 Verviers-Prüm. L'autoroute joue un rôle dans le développement périphérique de Verviers et de Dison, notamment par l'accès qu'elle offre aux parcs d'activité économique et à l'habitat résidentiel. Mais c'est aussi au cœur de la ville que l'autoroute a changé le paysage et les perspectives. Enfin, rappelons que la construction de ce tronçon a impliqué le détournement de la Vesdre, qui désormais ne contourne plus la jadis bien nommée « Ile Adam ».



L'autoroute au sud de Verviers, vue depuis Lambermont.



La disposition des zones d'habitat en ruban étroit le long des voies de communication favorise le développement de l'habitat linéaire et une urbanisation continue. Ici, extrait du plan de secteur autour de Baelen. CPDT (2007). Sources : carte IGN (1/100.000) scannée et Plan de secteur (2006).

## Dynamiques et évolution

### *La fermeture des paysages par le développement linéaire de l'habitat*

Que ce soit le long de la N3, de la N61 ou d'autres nationales, le développement urbain, résidentiel et économique se fait pressant. En outre, le plan de secteur ne préserve pas du développement des constructions le long des axes de communication et par là, d'une forme de fermeture des paysages ruraux.

### *Le futur ?*

On peut s'interroger quant aux paysages qui émergeront de l'évolution de nos habitudes de mobilité. Par exemple, la mise en fonction du train à grande vitesse - qui ne s'arrêtera pas entre Liège et Aix-la-Chapelle - renforcera-t-elle ces deux pôles urbains et limitera-t-elle l'étalement de la périurbanisation en Entre-Vesdre-et-Meuse ? L'urbanisation induite par l'autoroute ou par les routes secondaires continuera-t-elle en parallèle ?

### *Mise en valeur de panoramas et d'itinéraires*

L'aménagement de la N3, située sur la ligne de crête, pourrait être davantage réfléchi dans le but de mettre en valeur certains paysages de la région.

### *Une autoroute en devenir*

A l'extrême ouest de l'ensemble paysager, un nouveau tronçon autoroutier est prévu et reliera Cerexhe-Heuseux (E40) et Beaufays (E25). Cet axe d'environ treize kilomètres traversera les extrémités ouest des aires paysagères de la Vallée de la Basse Vesdre et des Vallonnements de la Vesdre et de ses affluents et bouleversera profondément le paysage que l'on connaît aujourd'hui. Il devrait comporter de nombreux ouvrages d'art dont le plus impressionnant serait le viaduc sur la Vesdre. Si ce projet s'avère indispensable, la prise en compte paysagère prévue par la Convention de Florence devra guider la conception de cette liaison pour que soient préservés et mis en valeur les paysages traversés.

## L'intensification de l'agriculture

### Les évolutions structurelles

L'extension maximale du bocage et des vergers, atteinte fin du 19<sup>e</sup>, début du 20<sup>e</sup> siècle, va progressivement céder la place à une régression de ces structures, induite par l'extension de l'industrie dans la région puis par des facteurs extérieurs.

Depuis les années cinquante, la structure bocagère de l'Entre-Vesdre-et-Meuse s'altère de plus en plus vite en de nombreux endroits. Comme dans les autres territoires agricoles européens, les évolutions structurelles qu'a connues l'agriculture du 20<sup>e</sup> siècle, notamment sous la pression de la politique agricole commune, ont eu d'importantes conséquences paysagères. La facilitation des échanges et les caractéristiques pédologiques de la région ont conduit à une spécialisation encore plus grande en production laitière, spécialisation qui devient presque exclusive. L'intensification et la mécanisation provoquent l'augmentation de la taille des exploitations et des troupeaux. Les productions de sirop et de fromage diminuent alors que les grosses porcheries se font plus nombreuses.

Conséquence indirecte de l'agrandissement des exploitations et des troupeaux, les parcelles aux confins des terres exploitées sont trop éloignées des bâtiments pour que les animaux y soient conduits facilement - et ce d'autant plus qu'ils sont nombreux. Souvent, ces parcelles de prairies excentrées par rapport au siège d'exploitation sont uniquement gérées par la fauche ou mises sous labour pour produire du maïs. Celui-ci est donné la nuit aux animaux, plus souvent gardés à l'étable. Ainsi, la culture de maïs s'est installée dans la région parce qu'elle correspond bien aux nouveaux besoins des exploitations, que des variétés adaptées au climat sont apparues et qu'elle a fait l'objet de primes.

La mécanisation de l'agriculture, ou plus précisément sa moto-mécanisation, c'est-à-dire l'utilisation de machines auto-motrices comme outils agricoles, a permis de diminuer drastiquement le nombre de bras nécessaires à l'exploitation d'un hectare et augmenter la taille des exploitations.



La structure agraire se modifie donc progressivement par l'agrandissement des parcelles et la disparition conjointe d'un grand nombre de haies et de vergers de hautes tiges. Les bâtiments agricoles évoluent également, avec la transformation des bâtiments traditionnels en habitat et l'apparition de nouvelles structures (type hangar), plus vastes et de conception très différente.



La mécanisation de la traite a permis d'agrandir la taille des troupeaux. De plus, les machines agricoles doivent pouvoir être abritées. Le gabarit traditionnel des fermes du 18<sup>e</sup> siècle ne convient plus à cette agriculture en évolution. Les bâtiments ont progressivement été adaptés aux besoins modernes par l'adjonction de hangars et de silos.



Rapidement, les vergers n'ont plus trouvé leur place dans ce contexte d'intensification. Entre 1953 et 1973, divers subsides à l'arrachage des arbres fruitiers ont été octroyés. Les conséquences en Entre-Vesdre-et-Meuse semblent avoir été considérables : rien qu'en 1972, nonante mille hautes tiges ont été abattus en Province de Liège. Les primes, importantes, étaient d'autant plus intéressantes que les arbres étaient vieux et ne produisaient que des fruits de seconde qualité, non concurrentiels sur les marchés internationaux.



Autour de Charneux, 1955



Autour de Charneux, 2007

De plus, la cueillette était un travail pénible, les arbres entraient en compétition avec la production d'herbe et rendaient le travail des machines plus difficile. Aujourd'hui, les vergers de hautes tiges sont vieux et de plus en plus rares ; ils sont en partie remplacés par des basses tiges.

Ici, un verger de basses tiges protégé des oiseaux par des filets qui s'étendent à perte de vue. Cette arboriculture fruitière moderne se distingue nettement des vergers traditionnels.



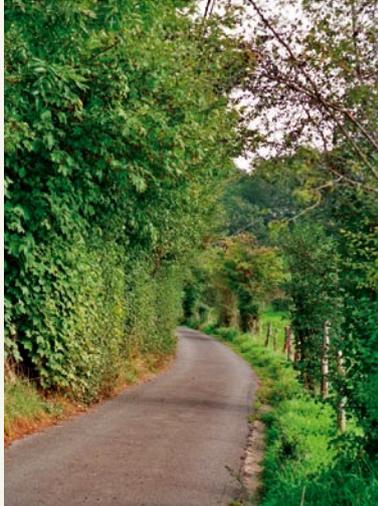
Plus récemment, les mesures agri-environnementales créées par la Politique Agricole Commune pour lutter contre ces disparitions ont proposé un soutien financier destiné à protéger les haies, alignements d'arbres, mares, etc. Ces mesures sont particulièrement bien sollicitées en Entre-Vesdre-et-Meuse où elles couvrent deux à cinq fois plus d'arbres, de mares ou de kilomètres de haies à l'hectare qu'ailleurs en Wallonie. Cette protection n'a cependant pas permis d'enrayer complètement l'hémorragie.

Les arbres des vergers hautes tiges, trop vieux, continuent à disparaître. Ils sont rarement remplacés.



Pour limiter son développement et favoriser sa diversité biologique, la haie nécessite un entretien. Mais la taille mécanique, introduite pour pallier le manque de main-d'œuvre, peut être source de maladies si elle est trop brutale (voir le déchetage sur la photo de droite). La plante risque de mourir et la haie peut disparaître progressivement.





L'arrachage des haies et l'utilisation de machines agricoles font progressivement disparaître des micro-reliefs typiques des régions vallonnées (comme les rideaux, ci-dessus, ou les talus, chemins creux et terrassettes).

## Les industries agricoles

A partir de 1900, à l'époque de l'apparition des presses hydrauliques et de la demande croissante des villes voisines, les productions de sirop des fermiers sont progressivement regroupées dans des siroperies.

Plus tard, avec l'intensification de l'agriculture, le lait est vendu directement aux industries laitières et n'est plus transformé en fromage à la ferme. Or dans le système traditionnel, chaque ferme possédait quelques porcs qui valorisaient les sous-produits de la transformation du lait en fromage. La production de porcs se concentre donc progressivement dans quelques exploitations spécialisées. Une industrie agro-alimentaire s'installe à Aubel et assure la transformation de ces productions.

Ces quelques industries se sont ensuite progressivement détachées des matières premières locales.

## Dynamiques et évolution

- La reprise des exploitations par des jeunes agriculteurs est particulièrement difficile. Les normes en termes de santé publique, de dispersion et de stockage de lisier, les standards de qualité demandés par l'industrie du lait, les quotas de production (dont le prix de rachat n'a plus de lien avec sa valeur réelle) et le prix des terres, très demandées dans cette région, constituent des coûts difficilement surmontables pour un jeune qui souhaite s'installer. Les exploitations disponibles sont donc reprises par des agriculteurs déjà en place, qui agrandissent leur exploitation. Par ailleurs, les pressions environnementales qui visent à l'extensification impliquent de disposer de plus de surface pour la même production, ce qui induit aussi une demande en terres.
- Plusieurs paramètres permettent de penser que les risques de déprise des terres agricoles sont faibles : la demande en terres existe, les paiements européens sont liés à la surface cultivée et les mesures agri-environnementales permettent de gérer de manière très extensive et rentable des terres qui autrement seraient marginalisées. A l'inverse, une forte concurrence se fait sentir avec le logement et la proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas, leur industrie, leurs infrastructures... Cette concurrence fait monter le prix des terres en zones urbanisables, ce qui incite à la réalisation de la plus-value, donc à la vente du terrain.

## La diffusion des activités économiques et commerciales

La répartition des activités économiques dans l'espace fluctue dans le temps. Après la période pré-industrielle durant laquelle l'artisanat se répartissait dans tout l'ensemble paysager, les activités ont adopté, en même temps qu'un caractère industriel, des localisations plus spécifiques soit dans les vallées de la Vesdre et de la Meuse, soit près des gisements de houille et de minerais.

Depuis plusieurs décennies, avec la désindustrialisation et l'émergence de la société de services, on assiste à une relocalisation des activités économiques en lien étroit avec la nouvelle desserte en transports. En Entre-Vesdre-et-Meuse, cela se traduit par la multiplication de ces activités à proximité de l'autoroute, dans l'espace rural qu'elles avaient naguère presque déserté.

Bien souvent, ce n'est pas la taille du site qui modifie le paysage mais davantage sa localisation, l'architecture et la couleur des bâtiments. Certains sites sont localisés sur un plateau, en crête, en contrebas d'une crête ou encore dans la vallée de la Vesdre. Leur impact paysager peut être très important et de leur qualité visuelle dépend celle du paysage qui les environne.

### Les activités économiques installées sur la crête

Sur le replat de la crête principale de l'ensemble paysager, une vaste zone d'activité économique de cent douze hectares se développe depuis les années septante.



A Battice, ce sont les bâtiments de l'usine spécialisée dans les fibres de verre qui forment l'élément le plus perceptible de la zone d'activité économique. Localisés sur le sommet du plateau, ils se voient à partir de nombreux endroits.

Le lieu de dépôt des déchets de l'entreprise forme une tache blanche dans le paysage qu'on appelle localement le « glacier de Bolland ».



## Les activités économiques installées sur les versants

Deux zones de taille importante (Petit Rechain/Chaineux, Les Plénesses) ont été établies en bordure de crête, à proximité de la N3 et de l'échangeur autoroutier de Battice. Leur localisation et leur environnement immédiat les rendent peu présentes dans le paysage. Au bord de l'autoroute E40, la zone d'activité de Barchon/Blégny s'étend sur cinquante hectares.



Le parc de Petit Rechain/Chaineux de septante cinq hectares est situé en bordure de crête et est visible depuis la N3.



Le parc de Barchon/Blégny est situé le long de l'autoroute E40. C'est un parc dont l'impact paysager est fort. L'élément principal est un hall de congélation qui, selon certaines orientations, est visible à plus de cinq kilomètres. La recherche d'un volume compact et d'une emprise au sol faible tend, pour ce type de bâtiments, à produire des gabarits de grande hauteur. Le redéploiement du bassin industriel liégeois dans les activités logistiques risque de conduire à la multiplication de ce genre de construction. D'où l'importance d'élaborer une réflexion d'ensemble sur les paysages qui seront engendrés.

## Les activités économiques installées sur les plateaux

Quelques zones d'activité économique se sont également implantées sur des plateaux, comme c'est le cas à Raeren, Eupen, Welkenraedt ou encore à Plombières en lien avec la gare de marchandises de Montzen.

Certaines zones d'activité économique sont moins perceptibles grâce à la végétation et à des bâtiments de faible hauteur. Ici, en été, on distingue à peine la zone d'activité économique de Rovert (à Raeren) depuis un sentier de promenade.



A Aubel, le parc spécialisé dans l'agro-alimentaire forme un ensemble construit qui se juxtapose au village. Les couleurs, les masses et la localisation de ces bâtiments les rendent cependant très visibles à partir de nombreux endroits. Ces activités connaissent un succès économique en lien direct avec l'histoire d'Aubel qui a consolidé sa position de centre régional par le développement d'activités alimentaires bien spécifiques : la siroperie, la cidrerie et la valorisation des produits porcins.

## Les activités économiques installées dans la vallée de la Vesdre

La vallée de la Vesdre comporte quelques zones d'activité économique de petites et moyennes superficies, souvent situées à proximité du cours d'eau ou au niveau des replats. Les zones les plus importantes sont localisées à la périphérie de Verviers et d'Eupen. D'autres sont installées à la périphérie des communes comme à Pepinster, Goé ou Dolhain. On trouve également dans la vallée de nombreux bâtiments isolés, disséminés le long de l'axe fluvial.



Le site des câbleries d'Eupen, en fond de vallée, est visible de divers endroits. Son installation le long de la Vesdre date du développement industriel textile du 19<sup>e</sup> siècle.

## Les activités commerciales installées aux entrées de villes et villages

Le développement économique de la région se mesure aussi à la multiplication des bâtiments commerciaux le long des axes routiers. Eupen, Aubel, Herve, et Verviers sont particulièrement concernés par ce phénomène généralisé en Wallonie et au-delà.

On voit émerger pompes à essences, garages, grandes surfaces et panneaux publicitaires de part et d'autre de la route. Les villes et villages sont progressivement reliés par ces rubans de commerces qui deviennent le nouveau signal, pour l'automobiliste qui entre (comme ici, à Eupen) ou sort d'une cité.



## Dynamiques et évolution

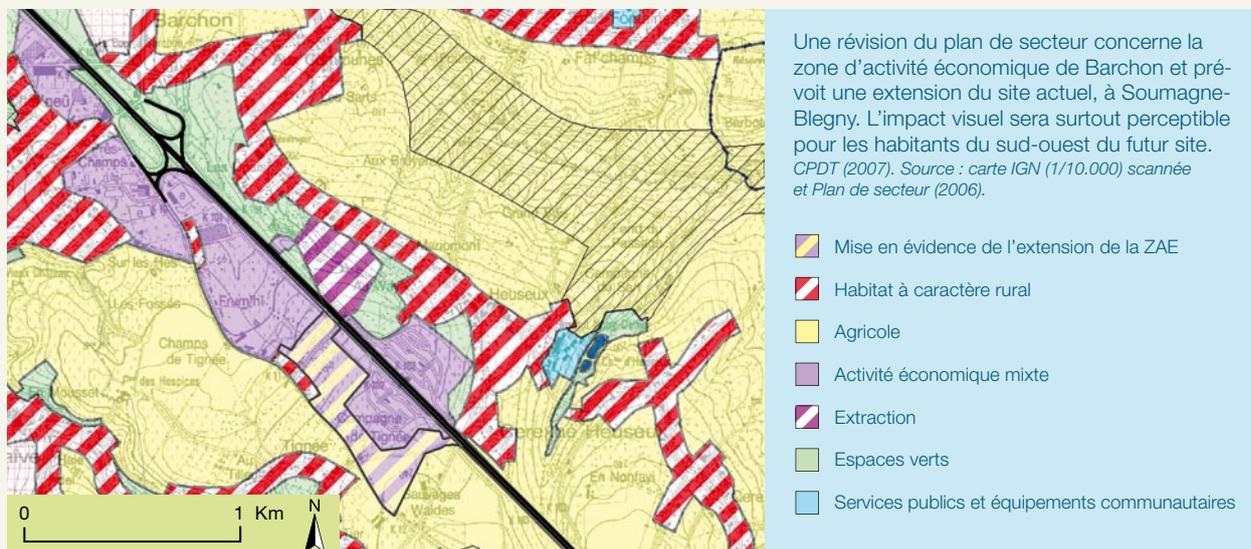
### *Un constat de renforcement de la présence des zones d'activité économique par densification et création*

Il ne reste plus beaucoup de place disponible au sein des zones d'activité économique existantes. Pour répondre à la demande, les zones industrielles et commerciales devront s'agrandir ou trouver de nouvelles implantations. Des extensions peuvent être réalisées via la densification des zones d'activité économique actuelles non saturées. De nouvelles implantations pourraient être accueillies, par exemple, via les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) ou, en dernier ressort, par une révision du plan de secteur.

La mise en œuvre de telles zones nécessite une attention particulière pour éviter les déstructurations du paysage.



La zone d'activité économique des Plénesses, dont certains bâtiments ressemblent à des boîtes à chaussures, est relativement peu visible de par sa localisation en contrebas de la crête que suit la N3. Elle possède encore près de quatre-vingt-cinq hectares de parcelles non occupées. Leur comblement modifiera très certainement le paysage actuel.



### *Vers une requalification des sites occupés et des sites désaffectés*

De façon générale, une attention particulière doit être accordée à l'aménagement et au réaménagement des zones d'activité économique existantes, comme c'est le cas à Prayon où un projet en cours prévoit d'intervenir sur le site pour renforcer sa qualité paysagère, améliorer sa relation avec la Vesdre et retravailler la liaison avec la Nationale.

La réaffectation de sites totalement ou en partie désaffectés représente également une opportunité unique de mise en valeur du patrimoine historique et naturel mais aussi paysager.

# Des regards sur les paysages

Parallèlement à l'analyse des dynamiques des paysages, une enquête a été menée auprès d'une vingtaine d'acteurs dans le but de mieux comprendre les représentations sociales des paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Ce travail permet de cerner la façon dont ces acteurs locaux perçoivent les paysages de leur région et la manière dont ils envisagent leur avenir.

Cette vision subjective et vivante complète l'approche objective menée dans l'atlas en vue d'obtenir un diagnostic global du paysage. De plus, cette démarche sociologique s'inscrit dans la philosophie de la Convention de Florence qui stipule que les Etats signataires s'engagent « (...) à *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage* » (art. 5C) et de « *formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public.* » (art. 6D)

## Méthodologie des rencontres

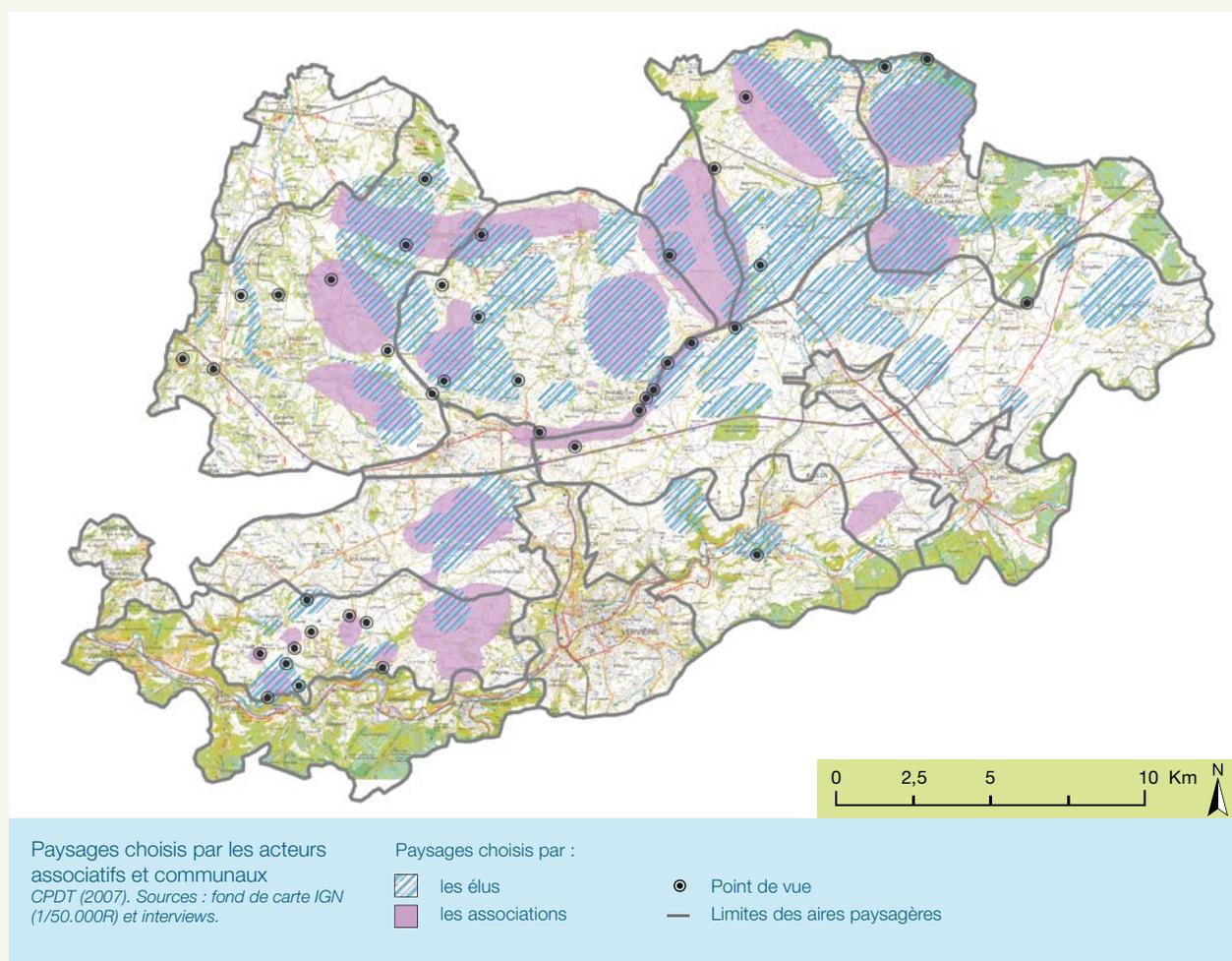
Les personnes interrogées vivent dans ou à proximité de la zone d'étude et sont toutes en relation avec la notion de paysage dans le cadre de leur activité professionnelle ou bénévole. Leur représentation du paysage allie ainsi objectifs professionnels et préférences personnelles. Les acteurs qui se sont prêtés à l'exercice sont des représentants associatifs et culturels en lien avec les paysages, des mandataires communaux, une agence de développement local et enfin des acteurs en relation avec le monde agricole.

Chaque rencontre s'est déroulée selon un même guide d'entretien. Dans un premier temps l'acteur parle de « paysage » en termes généraux pour ensuite s'attacher aux caractéristiques paysagères du territoire de l'ensemble étudié. L'interlocuteur détermine ensuite, à partir d'une carte, les zones qui lui semblent les plus intéressantes au niveau paysager, il définit les endroits les plus typiques, ou encore ceux qu'il estime abîmés. La discussion aborde enfin les menaces, les enjeux, le rôle des acteurs et leurs actions en faveur du paysage, ainsi que leurs attentes par rapport au contenu de l'atlas.



Localisation des communes dont sont issus les mandataires communaux interrogés.

C'est à partir des éléments recueillis auprès des divers acteurs évoqués ci-dessus que leurs diverses représentations du paysage ont pu être mises en évidence. Le présent texte tente de faire une synthèse des opinions exprimées et s'appuie sur des extraits choisis. Les visions qui découlent de ces interviews sont présentées le plus fidèlement possible et offrent un éclairage différent de celui qui ressort de l'analyse scientifique de l'ensemble. La carte ci-dessous présente les paysages choisis par les acteurs et reprend le plus fidèlement possible les espaces et les vues considérés comme les plus intéressants au niveau paysager. L'analyse de la carte et celle des différents discours a permis de pointer les caractéristiques des paysages les plus appréciés par les acteurs rencontrés. Les craintes qui accompagnent l'évolution des paysages, ainsi que la présentation d'initiatives de protection imaginées par les acteurs, terminent ce tour d'horizon.



## Le paysage local comme patrimoine culturel et d'identification

L'évocation du thème « paysage » induit le plus souvent un renvoi de l'interlocuteur aux temps passés et aux paysages hérités des anciennes pratiques agricoles. Il apparaît que la représentation que chaque acteur se fait du paysage constitue une image globale construite à partir de territoires personnels et de trajets individuels.

Souvent, les répondants plus âgés ancrent la description de leur région dans leurs souvenirs d'enfance. Les plus jeunes se basent quant à eux sur la tradition orale et l'héritage des anciens pour adopter à leur tour un regard nostalgique et parfois découragé.

C'est la mémoire collective, témoin du passé, que certains craignent de voir disparaître :

*« C'est comme si on voulait se débarrasser du passé. »*

L'idée, parfois évoquée, que les paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse représentent un patrimoine culturel hérité et un facteur d'identité ne semble pas être clairement perçue par tous les acteurs. Leurs discours ne permettent pas de mettre en évidence la présence réelle d'une identité commune, même si des éléments communs peuvent être soulignés :

*« L'identité se met en place, elle était présente, mais on n'en parlait pas. »*

## Une valeur économique pour les paysages



Au-delà de leur valeur historique et culturelle, les paysages sont parfois considérés comme des atouts économiques. Leur potentiel touristique semble largement sous-exploité. Les protéger devient urgent aux yeux de certains :

*« Si on détruit tout ça, on n'attire plus personne. »*

Par ailleurs, les brochures de promotion touristiques qui exploitent largement l'image bucolique de certaines portions de paysages, ne font pas l'unanimité :

*« On n'éduque pas les gens, on montre une belle image figée. »*

## Les paysages choisis

De manière synthétique, il apparaît que les grandes caractéristiques qui sous-tendent la désignation d'un « beau » paysage sont la présence d'un relief accidenté et le fait qu'il y ait peu (ou pas) d'habitations. De prime abord, la description de la région fait plutôt référence à des paysages symboliques.



*« Le Pays de Herve (...), c'est beaucoup de choses. Surtout l'aspect relief, vallonné, collines, cours d'eau. Aspect végétal aussi, les haies, les arbres fruitiers qui parsèment le tout. Aspect village et dispersion des fermes, aspect petit hameau. (...) Il y a aussi une composante culturelle qui a une certaine originalité. Vu d'une certaine hauteur, ça fait très jardin quand les arbres sont fleuris. »*

Ensuite, l'image idéalisée fait place à des représentations mentales plus nuancées. Il ressort avec force, à travers le discours de chacun, une opposition entre les paysages tels que les acteurs aimeraient qu'ils soient et ceux auxquels ils se sentent réellement confrontés.

Les paysages ne connaissent pas les frontières administratives. Lors de l'exercice de désignation des paysages choisis, certains responsables communaux ne se limitaient pas à leur périmètre communal. Les autres catégories d'acteurs ont systématiquement fait leur choix à travers tout le territoire. La carte illustrant les choix des acteurs fait clairement ressortir une préférence pour les paysages situés au nord du territoire. Elle souligne aussi la concordance frappante des périmètres sélectionnés par les associations et par les décideurs communaux. Il semble donc qu'il y ait un consensus tacite quant aux paysages les plus marquants. Cependant, les associations semblent privilégier des espaces plus vastes, particulièrement au niveau des vallées qu'elles sélectionnent dans presque toute leur longueur. Cette différence pourrait être la traduction d'un objectif qui se rapproche plus de la protection de la nature de la part des associations.

Les sensibilités paysagères ne sont pas identiques que l'on vienne de « la Cuvette centrale du Pays de Herve » ou de « la Vallée de la Gueule herbagère », mais elles reflètent bien les caractéristiques locales et la diversité paysagère. Les premiers préféreront les paysages bocagers alors que les seconds seront plus sensibles aux bois et aux forêts qui ponctuent leur espace.



La vallée de la Gueule.

## L'eau et les vallées

Comme souvent, les préférences paysagères se portent vers l'eau et les paysages offerts par les vallées. Les plus fréquemment citées sont les vallées de la Berwinne, de la Gueule, de la Gulp, de la Befve, de la Magne, du Bolland, de la Richelette, de la Hazienne ...

En ce qui concerne la Gulp, la portion de territoire sélectionnée est vaste. Ce choix peut s'expliquer par le caractère très peu construit de la vallée avec seulement quelques fermes disséminées.

## Des points de vue

Parler des paysages, c'est aussi se positionner en un endroit précis pour admirer un panorama. Les lignes de crête ont à cet égard un succès certain. Comme il n'est pas toujours facile de délimiter un paysage apprécié sur une carte, la sélection de points de vue a été alors privilégiée. Dans d'autres cas, ils venaient renforcer la zone choisie. On peut ici souligner les points de vue les plus renommés comme la Croix du bois del Fiesse, le Cimetière Américain, Saint-Jean-Sart, la route Charlemagne ou les Trois Bornes.



Les paysages entourant la Croix du bois del Fiesse.

« Depuis les Trois Bornes, on voit tout. Certains prétendent avoir vu la pointe de Cologne avec des jumelles, ça me semble exagéré ; on voit des terrils d'exploitations du côté allemand et belge aussi. »

« Le Cimetière Américain offre une vue sur tout le Pays de Herve. »

« La chaussée Charlemagne, route où l'on a des vues, puisque ça suit le sommet. » « Vue dégagée à gauche, à droite. »

« Route qui en a vu avec les invasions en 14 et en 40. »... « Ça montre bien la vallée de la Berwinne. »

« Sur les trente kilomètres qui relient Liège à Aix, il reste cinq kilomètres de vue sur la campagne. »

Des points de vue moins connus ont aussi émergé lors des discussions, comme au nord de Olne, une vue sur le terril de Retinne ou encore depuis Hombourg vers Plombières.

*« De Hombourg, vers Plombières, on peut voir les crêtes boisées qui terminent ces paysages et qui donnent ce caractère doux et agréable. »*

### Du bocage et des vergers

Pour la majorité des acteurs, le bocage au maillage serré, à l'habitat dispersé, et ponctué de vergers est l'emblème de la région. C'est l'aspect typique, la marque du territoire, l'identité exprimée des répondants. Il s'agit principalement des zones choisies au niveau de la cuvette centrale du Pays de Herve. Cependant, l'état général de la cuvette divise. D'un côté, se retrouvent ceux qui considèrent que cette zone a eu un tel succès qu'elle en fut la première victime en étant fort abîmée et de l'autre, ceux qui n'ont pas ressenti cette pression.

*« Au niveau de la cuvette centrale, le versant nord d'Aubel, à partir du cimetière, c'est très vide, dénudé. »*

Selon les témoignages, il reste encore quelques vergers qui méritent le détour. Certains de ces vergers font l'objet d'une grande attention alors que d'autres paraissent à l'abandon. Ce sont pourtant ces vergers qui sont évoqués lorsqu'il s'agit de décrire les paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.

*« Il y a un verger au lieu-dit « Corbillon » à Thimister-Clermont ou encore à Aubel ; le lieu-dit « Hostert » est le plus beau vieux verger, c'est là que les gens sont envoyés pour faire des photos. C'est un verger conservatoire. »*

*« Les vergers ont disparu à quatre-vingt-cinq pourcent en cinquante ans. »*

*« Je ne parlerai plus de vergers, ce n'est plus le pays des vergers. »*

D'autres endroits ont été choisis pour leur bocage, comme au niveau du lieu-dit « Bois de Herve » et à proximité de la tête de la vallée de la Berwinne ou aux alentours de Welkenraedt.

*« Il y a une belle zone à gauche de Welkenraedt. »*

### Des villages

Soiron et Clermont sont à l'unanimité des villages homogènes et harmonieux. Ces lieux avaient par ailleurs été révélés dans les années septante grâce à des publications sur le patrimoine.

Olne et la Vieille Ville de Limbourg complètent souvent le coup de cœur des interlocuteurs.

Le hameau de « En Gelivaux » et ses environs, les villages de Charneux, Moresnet et Walhorn sont également régulièrement cités comme étant de qualité.

*« Le village de Moresnet pourrait être un des plus beaux villages de Wallonie. »*



Vue de Clermont sous la neige. Photo : R. Huyghe.

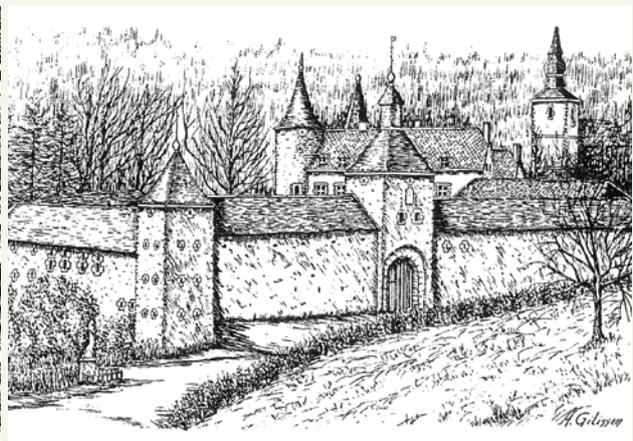


Soiron par A. Gilissen.

« Ces constructions là, vous ne les trouvez nulle part ailleurs »



Olne par A. Gilissen.



Le château de Bolland par A. Gilissen.

## Des monuments historiques

Les acteurs associent certains monuments et attrait paysager. Il s'agit en général de monuments présentés dans les brochures touristiques.

L'abbaye de Val Dieu, le château de Bolland, le calvaire de Moresnet-Chapelle, le château de Crawhé... sont considérés comme emblématiques de la région.

« A l'est, c'est un pays de châteaux à en pâlir d'envie. »

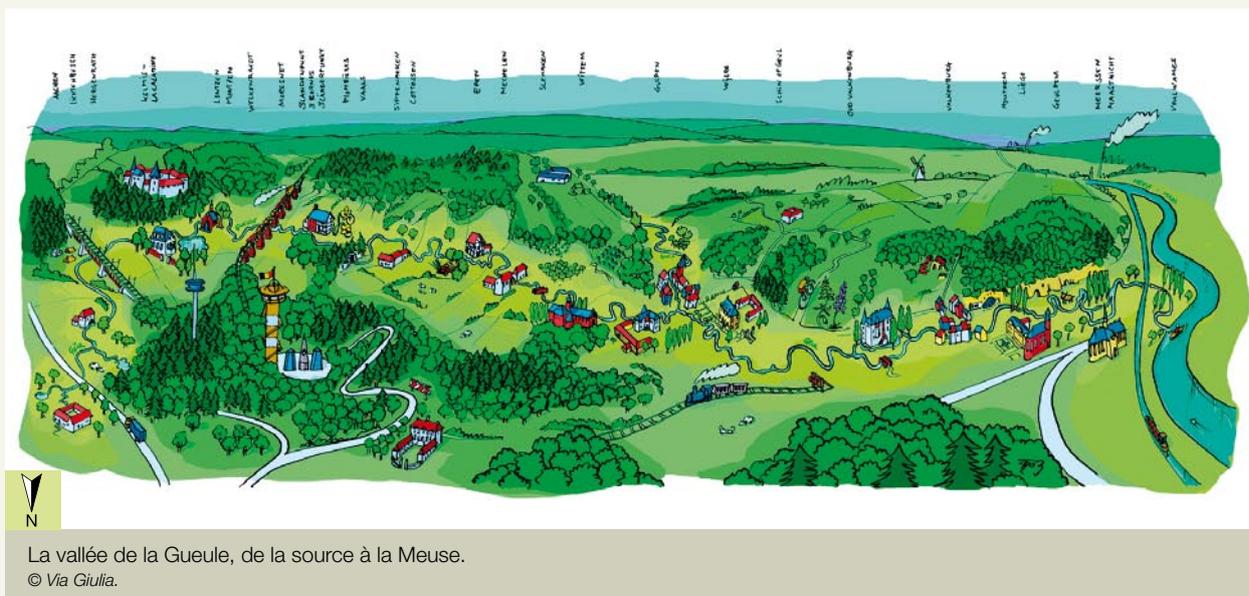
### Des zones boisées et des pelouses calaminaires

Pour les acteurs qui travaillent dans la partie nord-est de l'ensemble, ce sont les forêts et les pelouses calaminaires qui rendent leur région particulière. Ils mettent en avant leur intérêt pour la qualité de la nature.

Les bois de Beusdal, de Preuss, Schimperbosch, Heiss sont alors cités ainsi que les pelouses entre Kelmis (La Calamine) et Lontzen.



La pensée calaminaire.  
Photo : ADL Lontzen-Plombières-Welkenraedt.



« Le bois de Preuss est le plus boisé de la région ; il a un intérêt sociologique et touristique ; c'est le point vert des habitants de Aix-la-Chapelle. »

« La forêt, en fond de vallée, son vert prégnant qu'on ne trouve pas ailleurs, une luminosité particulière, même dans les Ardennes, on ne voit pas ça. »

Pour les autres acteurs, c'est le bois de Bolland qui revient régulièrement comme un endroit intéressant.

## Un sentiment diffus de destruction des paysages

Malgré cette richesse que chacun se plaît à partager, le sentiment général des interviewés est qu'il ne reste que des portions de paysages intacts. Non pas que la région ne soit plus belle et attractive, mais elle est ressentie comme étant grignotée de toutes parts.

Le sort du paysage est intimement lié à celui de l'évolution de l'urbanisation et de l'agriculture.

*« Ce ne sont pas de grosses zones qui sont détruites, mais des petites choses qui font que l'on a perdu de la diversité. Le paysage est grignoté par la rurbanisation et l'évolution de l'agriculture. »*

Il est intéressant de noter que les interlocuteurs ne peuvent pas toujours localiser les endroits précis où le paysage est abîmé. Le premier sentiment exprimé est celui d'une dégradation générale. Par la suite, il apparaît plus précisément que ce sont les nouvelles constructions le long des nationales ou encore les nouveaux lotissements qui gâchent et ferment les paysages.



*« Ce ne sont pas des points noirs dans le paysage mais une évolution qui a transformé nos endroits qui sont de manière moins distinctive « LE » Pays de Herve. Plus des paysages anonymes, moins marqués, c'est pas moche, mais c'est notre souvenir qui est déçu. Ce qui a fort détruit nos paysages c'est l'urbanisation le long des routes. »*

Toutes les communes sont concernées par ce phénomène et voient leur population augmenter. Certains mandataires communaux s'en inquiètent plus que d'autres. Les conséquences de cette envolée démographique sont fréquemment énoncées, comme la création de villages dortoirs ou la construction des maisons le long des voiries. Certaines communes sont considérées par les acteurs comme « perdues » ou particulièrement abîmées.

*« A Soumagne, c'est trop tard. (...) De Soumagne vers Ayeneux, au « Thier du Grand U », c'est en train d'être détruit. »*

*« A Plombières aux Trois Bornes, il y a plein de crasses. »*

*« De Liège vers Fléron, il n'y a plus rien. Sauf au niveau de Moulin sous Fléron.»*

*« A Battice, le lotissement de « Bousehmont » est un coup de poing dans le paysage. »*

*« Le Pays de Herve est une région très attractive, elle est aujourd'hui victime de son succès. »*

La spéculation inquiète, elle ne permet plus aux locaux d'accéder à la propriété ou réduit la taille des parcelles achetées.

*« Les gens ne prennent plus de parcelle leur permettant d'avoir de l'espace pour la nature. On ne peut plus aller en largeur, alors on va en hauteur. »*

La banalisation de la région et la perte d'éléments structurants comme les haies, les vergers ou encore les mares par le développement d'un habitat pavillonnaire sont des griefs fréquents. La perte de cohésion sociale entre les anciens habitants et les nouveaux est également exprimée.

*« Le développement des maisons en rang d'oignons, c'est une catastrophe au niveau sociologique, économique, paysager... »*

Une autre conséquence de cet étalement d'habitations est la perte de la vue qui marque l'entrée d'une ville ou d'un village.

*« A part Mortier (Blégny), on n'a plus l'impression qu'on entre dans un village. Dans quelques années, ce ne sera plus le cas parce qu'on construit en amont et en aval du village. »*

*« La ville de Herve, on n'a pas l'impression qu'on y entre, il n'y a pas de coupure entre ville et campagne. »*

*« Veut-on que tout soit la périphérie urbaine ? »*



Et puis, il reste ce que les interviewés considèrent comme des blessures dans le paysage et sur lesquelles ils estiment avoir peu de prise. Les autoroutes, la ligne pour le train à grande vitesse ou les entreprises sont ainsi dénoncées. La gêne ressentie se marque autant le jour que la nuit lorsque la présence de ces installations est accentuée par un éclairage envahissant.

Ces nombreux constats négatifs doivent être nuancés : plusieurs répondants précisent qu'il y a beaucoup de belles choses à voir et qu'il faut éviter de sélectionner l'une ou l'autre zone épargnée et de ne plus protéger que celles-là au détriment du reste.

*« J'ai peur qu'on sanctuarise quinze ou vingt sites et que pour les autres on abandonne. »*

*« On garde des vestiges à Thimister ou Soiron, mais si c'est ça alors on perd l'essentiel. »*

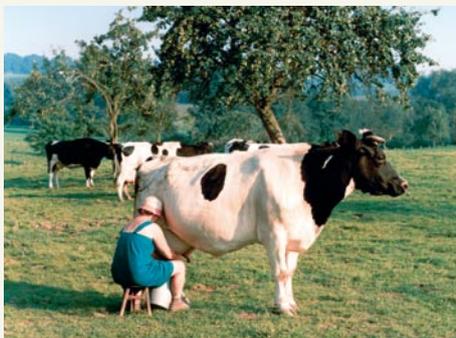
*« Quelle sera la marge de manœuvre si on ne garde que quelques sites d'intérêt paysager ? »*

*« Il y a encore des paysages survivants. »*

## L'agriculture au cœur d'un paysage identitaire

Pour la plupart des acteurs, parler des paysages de la région, c'est faire spontanément référence aux agriculteurs. Ils font partie intégrante de l'histoire des paysages, de leur construction et de leur évolution.

Aujourd'hui, de nombreux acteurs semblent conscients des difficultés techniques, organisationnelles et financières qui concernent cette profession.



Les méthodes agricoles d'hier. Photo : R. Huyghe

*« Le paysage devient une contrainte pour l'agriculteur. Avant, il s'y appuyait, faisait corps avec le paysage. Maintenant, les agriculteurs ont pris une orientation intensive. L'agriculture va se faire à plus grande échelle, elle va devenir industrielle. Face à la concurrence, on les entraîne vers la compétition, vers le gouffre. »*

Les agriculteurs ne représentent qu'un très faible pourcentage de la population active et pourtant, leur influence sur le paysage se fait fortement sentir vu la surface concernée par leurs activités. Que ce soient les haies, les vergers ou les prairies, le décor planté et si familier paraît en sursis.

*« Si ça continue, on va faire disparaître les haies. Il faut accentuer l'agriculture de qualité, plus diversifiée. »*

*« L'aspect bocager se perd mais c'est moins voyant que l'aspect verger. C'est dû au temps nécessaire à l'entretien. »*

*« La mécanisation a obligé les fermiers à couper les vergers ; les arbres fruitiers au milieu des prairies étaient un obstacle aux machines. »*

Les arbres têtards semblent être aussi vus comme une spécificité de la région, qui risque pourtant, elle aussi, de ne plus faire partie du paysage quotidien. Ces arbres disparaissent soit par abattage, soit à cause de leur fragilisation par des élagages trop intensifs.

*« On n'en voit pas partout en Belgique, ils sont riches d'un point de vue écosystème.*

*« On ne replante plus de jeunes arbres, ils vont disparaître d'un coup et c'est là qu'on verra le vide (...) il faut cinquante ans pour faire un arbre têtard. »*

Quelques interlocuteurs perçoivent la conversion des prairies en champs de maïs comme une évolution inquiétante. Ce sont dix pourcents des terrains agricoles qui sont aujourd'hui consacrés à la culture de maïs. Ces cultures ont, selon certains, un impact visuel fort parce qu'elles ne correspondent pas à l'image qu'ils se font de leur région.



Enfin, certains expriment la crainte que les diverses altérations du paysage ne s'accroissent lorsque les agriculteurs prendront leur retraite. Cette appréhension repose sur le fait que le prix du terrain à bâtir a pris une telle valeur qu'il est plus intéressant de vendre ses terrains que de les cultiver.

*« Comment leur dire de ne pas vendre et de ne pas lotir ? »*

La majorité des personnes interrogées a le sentiment que l'urbanisation et l'agriculture sont en compétition pour le territoire.

*« Il y a assez de maisons à restaurer dans les villages. Il ne faut pas faire passer des prairies en zone à construire, ça fout en l'air le paysage. »*

*« Les Allemands et les Hollandais remettent les vieilles briques en valeur. »*



Les nombreux rachats de fermes anciennes et leur remise en valeur par des particuliers sont par ailleurs assez appréciés. Les acteurs considèrent que préserver ces témoins du passé en changeant leur affectation répond à un besoin réel de préservation du patrimoine.

Face à ces divers constats et sentiments, des propositions d'actions émergent. Les acteurs sont cependant tous conscients que ce n'est pas aux seuls agriculteurs de porter l'avenir de quatre-vingts pourcents du territoire et que les pouvoirs publics, les associations et les particuliers devraient apporter leur aide.



Emeline et Florine de l'école de Charneux (troisième primaire) dessinent une ferme et ses environs. Mélange de vision bucolique et de réalité économique, les éléments de l'agriculture actuelle dans le paysage semblent ici bien présents. Emeline met davantage l'accent sur les champs de maïs alors que Florine met en exergue les arbres (têtards ou fruitiers) et les haies. Dans les deux cas, la ferme avec son hangar semble particulièrement paisible et assez discrète. Ici, le paysage bâti ne constitue pas l'élément central de perception du milieu environnant.

Le système de primes agri-environnementales est ainsi considéré comme globalement positif. Mais les personnes interrogées ont le sentiment que les agriculteurs n'ont pas confiance dans le mécanisme car les conditions d'octroi des primes peuvent être modifiées au cours du temps. Dans le même ordre d'idée, la durée d'engagement imposée pour bénéficier des primes est, selon les uns et les autres, trop longue ou trop courte.

*« Depuis l'introduction des primes agri-environnementales on a vu réapparaître le héron cendré. »*

*« Il est difficile pour les jeunes de s'investir dans les mesures agri-environnementales, parce que c'est pour cinq ans et ils ne peuvent donc pas faire de projet d'exploitation à cette échéance. »*

L'agriculture biologique est présentée par ses défenseurs comme une solution intelligente qui permet de limiter les pollutions et engendre une plus grande biodiversité au sein et aux alentours de l'espace cultivé. Certains souhaitent voir s'étendre ce mode de gestion à une plus large portion de territoire.

*« Les impacts du bio et de l'agriculture raisonnée sur le paysage rendraient les prairies plus vertes en cas de sécheresse. »*

*« Le bio n'est pas une solution puisqu'il faudrait plus de surface et qu'il n'y en a plus. Les labels seraient plus une solution. »*

Enfin, face à une cohabitation pas toujours facile entre usagers de l'espace, le fait que certains agriculteurs permettent aux promeneurs de traverser les prairies est très apprécié et constitue peut-être une nouvelle voie vers un dialogue et une découverte mutuelle. L'ouverture de l'agriculture au tourisme paraît de la sorte prometteuse à certains.



## Les paysages, une thématique mobilisatrice

Ces regards croisés sur les paysages ont pu mettre en lumière le dynamisme et les préoccupations des différents acteurs. Quelques exemples d'actions mises en place pour préserver la qualité du cadre de vie de la région et sensibiliser le regard de chacun de nous peuvent ainsi être soulignées.

### Les associations s'organisent

L'Entre-Vesdre-et-Meuse semble être un terreau fertile pour la participation citoyenne, comme en témoignent les diverses associations actives dans la région. Pour préserver la qualité de leur région, ces groupements adoptent des stratégies et des moyens aussi divers que complémentaires.



Ici, vue sur le site du Thier des Oies.  
Photo : R. Huyghe.

Ainsi, les associations s'attachent à la publication de revues relatives aux particularités paysagères de la région, à l'organisation de promenades de découverte et à la diffusion d'informations sur la plantation des haies et sur la taille des arbres fruitiers pour les particuliers.

Des habitants se sont réunis et organisés pour défendre et valoriser un petit site, le Thier des Oies, dans la vallée formée par le ruisseau de la Befve.

Les agriculteurs sont aussi sollicités par les associations en vue par exemple de remettre en fonction des sentiers perdus.

*« Les sentiers permettent la réappropriation des paysages par les citoyens. »*

De manière plus globale et prospective, une convention des paysages du Pays de Herve a été élaborée par une association et commence à être adoptée par quelques communes.

## Les communes s'associent

Certaines communes se sentent plus fortes en se réunissant pour tenter d'adopter une approche intégrée. La mise sur pied de l'agence de développement local de Plombières-Lontzen-Welkenraedt a ainsi permis de mettre en place une action dans la vallée de la Gueule. Il s'agit d'un projet touristique visant à valoriser la « Route Vallée de la Gueule, Via Gulia ». Dans le cadre transfrontalier, l'idée est de garder un continuum paysager et patrimonial. L'agence a aussi placé des tables d'orientation pour éveiller l'intérêt paysager (à Henri-Chapelle et à Lontzen).



La création de la maison du Tourisme de Herve qui associe six communes est fréquemment citée comme une mesure importante pour les paysages.

Le Contrat de rivière Vesdre qui concerne les communes du sous-bassin hydrographique de la Vesdre prend aussi des engagements et initie des actions en relation avec les paysages.

### Des écoles sensibilisent

L'école joue aussi un rôle dans l'apprentissage des paysages. L'école de Charneux a consacré une semaine d'animation aux paysages du Pays de Herve. Les enfants de troisième et quatrième primaire ont appris à reconnaître et à identifier les paysages typiques, à s'intéresser à la vie agricole d'autrefois et aux techniques de fabrication des produits de bouche et à leur histoire. Les élèves se sont intéressés aux haies en identifiant les diverses espèces végétales qui les composent ainsi que leurs avantages et inconvénients.



La Croix de Charneux dessinée par Laura et Elise en octobre 2005.

### En bref

Ces témoignages font ressortir trois grandes attitudes, non exclusives, par rapport aux paysages. La première privilégie la notion d'héritage et exprime une crainte pour l'avenir, la deuxième tend à relativiser les problèmes et à considérer que l'évolution des paysages n'est que le reflet de nos activités économiques et la troisième accorde aux paysages une forte dimension identitaire.

La thématique des paysages divise les acteurs autant qu'elle les réunit. Les associations peinent à fédérer tous les acteurs, dont l'adhésion est primordiale pour l'avenir de la qualité du cadre de vie de la région. Les agriculteurs, par exemple, se sentent démunis et dépossédés, alors que le pouvoir politique est tiraillé entre les impératifs économiques et la qualité du cadre de vie.

La reconstruction d'une identité basée sur le paysage est aujourd'hui en voie d'élaboration mais elle devrait peut-être s'ouvrir et intégrer les nouveaux facteurs d'évolution des paysages.

